



300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1868 LUNDI 18 NOVEMBRE 2013

LUTTE CONTRE LES « KULUNA »

Werrason mis à contribution pour la sensibilisation

Pendant dix jours, soit du 14 au 24 novembre, tous les leaders sociaux y compris les parents, sont appelés à s'impliquer dans la lutte contre le banditisme urbain développé par les fameux « Kuluna » afin de les amener à renoncer aux actes inciviques qu'ils posent. C'est tout le sens de la campagne que vient d'initier le ministère de l'Intérieur, sécurité et décentralisation avec, comme maître d'œuvre, la star de la chanson Ngiama Makanda dit Werrason. C'est de bon cœur que l'artiste a accepté d'accompagner le gouvernement dans cette lourde mission. Il a promis d'apporter le message de paix à ces jeunes gens dont la plupart sont issus des classes sociales défavorisées et dans les rangs desquels se retrouvent plusieurs de ses fans. « J'irai vers eux pour qu'ils me disent pourquoi ils font ça », a déclaré l'artiste au sortir de l'audience que lui a accordée le jeudi 14 novembre le ministre Richard Muyej.

Page 20

CHAN 2014

Muntubile Santos présélectionne vingt-six Léopards

La majorité des présélectionnés proviennent des clubs de Kinshasa à l'exception de trois d'entre eux qui évoluent à Don Bosco de Lubumbashi. Santos Muntubile a même puisé dans deux clubs évoluant à l'Entente provinciale de football de Kinshasa, notamment, Dragons et Racing Club de Kinshasa. On note d'emblée que les joueurs du TP Mazembe ne figurent pas sur la liste des présélectionnés, certainement parce que le club de Lubumbashi prépare la finale de la dixième édition de la Coupe de la Confédération contre CS Sfaxien de Tunisie.

Le sélectionneur des Léopards locaux de la RDC veut s'en tenir à son programme de préparation, en prévision d'une participation qualitative des Léopards à la troisième édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) prévue du 11 janvier au 1^{er} février 2014 en Afrique du Sud.

Page 20

Découpage territorial

Plaidoyer pour le maintien de Tshikapa comme Chef-lieu de la province du Kasai



Medard Mandjuandjua (au milieu) entouré par le chef coutumier de Tshikapa, Madila Kalamba Kabuadi (à gauche) et par Joseph M.

Ce credo porté directement à l'attention de la présidence de la République et du législateur national vient d'une délégation kanangaise conduite par le député provincial, Médard Mandjuandjua. Rien de politique dans la démarche qui vise à expliquer les raisons de maintenir Tshikapa comme capitale. Il y a, par exemple, le maintien des équilibres sociopo-

litiques, car la capitale de l'actuelle province du Kasai Occidental, Kananga, et celle retenue dans la loi votée à l'Assemblée nationale, en l'occurrence la cité de Luebo, sont habitées en majorité par les Lulua. D'autres raisons plus pratiques sont évoquées, notamment la viabilité de Tshikapa par rapport à Luebo. La délégation a déposé un mémo à cet ef-

fet au bureau du Sénat qui procède actuellement à la seconde lecture de la loi, avant la mise en place d'une commission paritaire pour harmoniser les vues. Il s'agit d'un ultime plaidoyer pour, comme l'a soutenu la délégation, sauver une province menacée avant même son installation.

Page 19

NORD-KIVU

Les groupes armés sommés de déposer les armes



Les éléments des FDLR opérant à l'Est de la RDC

« Nous souhaitons que les groupes armés choisissent la reddition, qu'ils déposent les armes et retournent dans la vie civile. Mais, s'ils ne le font pas, nous allons aller de l'avant avec notre mandat, qui est de les éliminer », a déclaré le chef militaire de la Monusco au détour d'un point

de presse tenu le week-end à Goma. Il a indiqué que son institution était prête à faire usage de son nouveau mandat tel que repris dans la résolution 2098 du Conseil de sécurité de l'Onu. Et de rappeler que la Monusco n'avait aucune acointance avec un quelconque groupe armé dans la région. Cette vision consistant à mener des opérations militaires ciblées contre les groupes armés « n'est pas influencé par quelques discussions que se soit », s'est-il contenté de dire, allusion faite sans doute aux pourparlers de Kampala qui, dans son entendement, n'auront aucune incidence sur l'action en cours du reste largement soutenue par la population.

Page 18

ASSEMBLÉE NATIONALE

Delly Sesanga réaffirme son credo pour la démocratie

L'Assemblée nationale a adopté le 15 septembre la proposition de loi fixant les règles relatives à la liberté des réunions et les mesures d'application de la liberté de manifestation en RDC initiée par le député national Delly Sesanga. Le projet de loi a été déclaré recevable et envoyé à la commission Politique administrative et juridique (PAJ) pour approfondissement. Marquant les innovations apportées par cette proposition de loi, l'auteur a établi le distinguo entre les notions de réunion privée, réunion publique, attroupement et celle de la manifestation publique, souvent confondues au préjudice des usagers. Il a aussi prescrit la définition de la responsabilité civile des organisateurs des manifestations publiques et la garantie d'un régime spécifique d'indemnisation des victimes des dommages survenus lors des manifestations publiques.

Page 18

ÉDITORIAL

En avant toute !

Le numéro des Dépêches de Brazzaville que vous tenez entre vos mains marque un tournant dans le développement de notre entreprise qui appelle quelques commentaires.

Il met fin tout d'abord à une période difficile durant laquelle nous avons dû restreindre fortement le tirage de ce quotidien faute de pouvoir acheminer jusqu'à Brazzaville les tonnes de papier nécessaires chaque jour pour son impression. Il se traduit ensuite par l'augmentation d'un tiers du nombre de pages que compte chaque numéro, ce qui nous permettra d'apporter chaque matin à nos lecteurs plus d'informations et d'analyses. Il ouvre enfin la voie à de nouveaux développements dans le cadre de ce qui s'annonce déjà comme la grande mutation des prochaines décennies, à savoir la constitution en Afrique centrale d'une communauté régionale structurée au sein de laquelle l'information circulera aisément, tout comme les personnes et les biens.

Au-delà du destin de notre groupe de presse, ce qui se joue dans le moment présent n'est pas autre chose que l'émergence en Afrique de médias capables de rivaliser avec les puissants moyens de communication dont disposent l'Europe, les États-Unis, la Chine, la Russie et quelques grandes nations du monde émergent. Le Bassin du Congo disposant des ressources nécessaires pour devenir à brève échéance une entité économique majeure, l'un des problèmes qu'il lui faut résoudre est celui de la diffusion à l'échelle régionale, mais aussi au plan mondial, des événements qui s'y déroulent. Et c'est précisément ce défi que nous avons entrepris de relever en créant l'Agence d'information d'Afrique centrale, la société éditrice de ce journal.

Ce que vous, lecteurs des Dépêches de Brazzaville, devez avoir présent à l'esprit est que notre quotidien existe aujourd'hui sous deux formes : dans une version papier classique, qui lui permet d'être présent physiquement dans les rues de toutes les grandes villes du Congo ainsi qu'à Kinshasa ; dans une version électronique, qui le rend accessible sur les cinq continents par téléchargement sur le réseau internet. Il contribue ainsi à la diffusion d'informations précises, sûres, vérifiées sur les réalités de cette partie de l'Afrique que la communauté internationale observe désormais avec une grande attention.

S'il est une formule qui résume la progression du quotidien que vous tenez entre les mains ou que vous parcourez chaque matin sur le Web, c'est bien celle-ci, empruntée aux marins : « En avant toute ! »

Les Dépêches de Brazzaville

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

L'opposition dresse un bilan à mi-parcours de l'opération

Les partis de l'opposition ayant pris part à la concertation de Dolisie se sont réunis le 15 novembre à Brazzaville pour faire le bilan à mi-parcours du recensement administratif spécial en cours au Congo.

Selon les responsables de ces formations politiques, cette opération est presque terminée à l'intérieur du pays, sauf à Brazzaville et à Pointe-Noire. Ils se sont interrogés sur les raisons exactes qui freinent sa réalisation au niveau des deux plus grandes villes du pays. « Nous savons qu'au niveau de ces deux villes, il avait été décidé de proroger cette opération afin de permettre aux citoyens identifiés au premier passage de se faire recenser », a expliqué le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty Mabiala, que nous avons abordé à l'issue de la rencontre.

Par ailleurs, ont affirmé ces responsables, la phase consacrée à la certification des résultats après la saisie, en ce qui concerne l'intérieur du pays, se réalise également de manière timide. « Nous continuons à faire confiance à notre partenaire, le gouvernement, pour que des corrections soient apportées afin de permettre l'extraction d'un corps électoral fiable à partir de ce recensement administratif spécial », a indiqué Pascal Tsaty Mabiala.

En outre, les responsables des partis ayant pris part à la concertation de Dolisie ont également déploré le fait qu'à Brazzaville et Pointe-Noire, la saisie devrait se faire dans les sièges des différentes mairies d'arrondissements. Or, ont-ils noté, le gouvernement a opté unilatéralement à former l'unique site de saisie pour chaque ville.

Les partis ayant pris part à la concertation de Dolisie attendent impa-

tiement la concrétisation d'autres points relatifs à l'amélioration du processus électoral au Congo arrêtée par la concertation de Dolisie, à savoir le réaménagement de la Commission nationale d'organisation des élections qui doit devenir un organe permanent et indépendant, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

Il faut ajouter à cela, a dit Pascal Tsaty Mabiala, la confection de la carte d'électeur biométrique et du bulletin unique. « Les candidats aux élections politiques au Congo ont pris le malin plaisir de proposer des billets de banque à leurs électeurs qui leur ramèneront les têtes de leurs challengers. Le bulletin unique mettra fin à ces genres de pratiques. L'expérience a été concluante dans d'autres pays d'Afrique », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

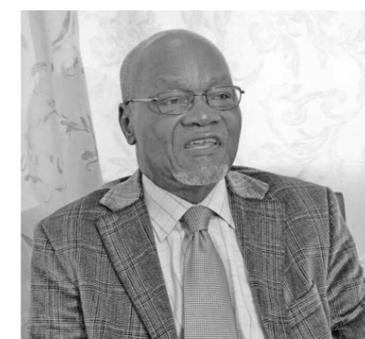
VIE DES PARTIS

Le Front des partis de l'opposition congolaise en voie de disparition

Le président du Front des partis de l'opposition congolaise (FPOC), Rigobert Nguoulali, a déploré le 16 novembre, au cours d'une conférence de presse organisée à son domicile, l'immobilisme inquiétant qui caractérise depuis près d'une année ce cartel de partis et d'associations politiques.

Cette attitude est manifestée, a-t-il dit, par le refus des présidents constituant le collège de prendre part aux différentes rencontres du front, et également par l'appartenance des partis du Front à d'autres organisations politiques parallèles. Ayant constaté le danger, le président du FPOC avait convoqué le 12 novembre 2012 une rencontre du collège des présidents au siège de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale. Au cours de cette réunion, Rigobert Nguoulali a fait comprendre à ses partenaires que leur instrument de lutte politique était au bord de la mort.

Il les avait exhortés à la responsabi-



Rigobert Nguoulali s'adressant aux journalistes. (© DR)

lité et à la prise de conscience collective. Une année après, alors que son mandat a pris fin il y a une année et quelques mois, la convention qui devait se tenir pour désigner un autre président piétine. « Lorsque j'appelle mes partenaires aux rencontres pour préparer la convention, ils ne se présentent pas. Aujourd'hui, j'ai choisi de sortir de mon mutisme pour mettre sur la place publique la crise interne que connaît le FPOC », a déclaré Rigobert Nguoulali. Ainsi paralysé, a-t-il

ajouté, étouffé, mis sous l'éteignoir, le FPOC sera un de ces quatre matins emporté probablement par un accident vasculaire cérébral dont on pourra, avec des larmes de crocodile, jeter la responsabilité sur le pouvoir en place. « Le FPOC né en 2009, en pleine lumière dans le temple de la démocratie pluraliste qu'est le Palais des congrès, est renvoyé dans les ténèbres, réduit au silence parce que victime d'un complot dont les artisans, maintenant à découvert, usent de désinformation pour justifier l'injustifiable trahison. On serait en droit de se demander à qui profite en définitive cette trahison », s'est interrogé Rigobert Nguoulali. Abordant le point sur l'incursion de l'armée angolaise à Kimongo le 13 octobre, le conférencier a exhorté les Congolais à développer le patriotisme en barrant la voie à tous les agresseurs de leur pays et en se saisissant du slogan : « Attention, touche pas à mon Congo ! »

R.Ng.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Bureau de Kinshasa : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpara

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Nsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CONGO-MALI

Le PCT et le RPM signent un protocole d'accord

Le Parti congolais du travail (PCT) et le Rassemblement pour le Mali (RPM) ont procédé le 16 novembre à Brazzaville à la signature officielle d'un protocole d'accord et de coopération en vue de raffermir leur partenariat



L'échange de parapheurs entre les deux partis

Au terme de cet accord, les deux partis se sont engagés à renforcer leurs relations qui jusque-là étaient non formalisées du fait de la non-existence d'un support. « Aujourd'hui, pour donner davantage d'allant au partenariat entre le PCT et le RPM, nous avons résolu d'asseoir nos relations sur un protocole d'accord à travers lequel les deux partis s'engagent à renforcer leur collaboration », a déclaré le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo. « Les deux partis s'engagent derrière leurs leaders, le président Ibrahim Bouba-car Kéita du RPM, et le président Denis Sassou N'Guesso du PCT, à consolider les relations entre les deux peuples, entre les deux pays, entre les deux États », a-t-il ajouté. Cet accord permettra désormais à chaque partie de veiller à l'intégration effective des citoyens de l'autre partie dans la société de résidence dans le strict respect des lois et règlements du pays d'accueil, de fixer les repères de cette coopération, de passer en revue les centres d'intérêt ainsi que tous les points d'accord nécessaires afin de faire avancer la coopéra-

tion entre les deux peuples. Pour sa part, le secrétaire général du RPM, Bokary Treita, a fait savoir : « Cet acte que nous avons posé ce 16 novembre est un acte historique qui fait entrer les deux peuples dans une coopération tous azimuts. » En séjour de travail au Congo, Bokary Treita a rappelé que sa visite au Congo s'inscrivait essentiellement dans le cadre d'une mission politique auprès de son homologue secrétaire général du PCT. Il a salué la forte tradition de relation entre son pays et le Congo à travers les deux chefs d'État et profité de cette occasion pour remercier le président du Congo, Denis Sassou N'Guesso, pour sa recherche de solutions dans la crise politique au Mali. Il a enfin rappelé que dans le fonctionnement des systèmes politiques la place du politique était prépondérante. Les partis, a-t-il signifié, sont dans les jeux politiques, les acteurs essentiels qui animent la vie politique, orientent l'action des exécutifs et encadrent les actions du public et du politique.

Jean Jacques Koubemba

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Plus de 1 800 accidents de la route

Sur le réseau routier de la République du Congo ont été enregistrés de janvier à septembre de l'année en cours 1 822 accidents corporels. Certes, ce nombre est en régression comparé aux années passées mais la gravité est en augmentation. Cette situation a occasionné la mort de 191 personnes et 1 490 blessés.

Le ministre délégué aux Voies navigables, Gilbert Mokoki, a dressé ce bilan à l'occasion de la Journée mondiale du souvenir des victimes de la route, couplée à la deuxième Journée africaine de la sécurité routière, célébrées le 17 novembre de chaque année.

Ainsi, le gouvernement mesurant l'importance des questions de sécurité routière a pour l'avenir décidé de renforcer certaines actions, dont le contrôle technique obligatoire, la prise en compte du volet signalisation dans tous les projets routiers, l'érection de ralentisseurs aux abords des lieux publics, le traitement des points noirs sur certains segments de routes, et le port obligatoire de la ceinture de sécurité et du casque.

« Au regard des actions et mesures envisagées, nous sommes convaincus que la question de la sécurité routière en Afrique et dans notre pays peut et doit être maîtrisée, puisqu'au cours des dix dernières années de nombreux pays ont réussi à réduire significativement, voire renverser la tendance », a déclaré Gilbert Mokoki, rendant public le message du gouvernement.

Pour rappel, parmi les facteurs humains ayant produit des accidents, on peut citer les dépassements dangereux, le non-respect de la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la non-observation du panneau stop, le refus de priorité aux intersections, le refus de céder le passage aux piétons engagés



La circulation sur une artère de Brazzaville

sur la chaussée, la circulation sur la partie gauche de la chaussée.

Quant aux facteurs matériels identifiés, on note les défaillances mécaniques en raison du relâchement dans l'application des mesures de sécurité routière et en matière de contrôle technique obligatoire ayant prévalu au Congo de 2006-2010. En effet, le contrôle technique contribue à la réduction du taux et de la gravité des accidents consécutifs aux facteurs matériels et à la protection de l'environnement. « Quels que soient la qualité des infrastructures et le professionnalisme du conducteur, une défaillance mécanique peut être la cause d'un accident. D'où la nécessité de soumettre les véhicules à un contrôle technique périodique et procéder aux réparations prescrites », a relevé Gilbert Mokoki.

La conduite en état d'ébriété, l'une des causes majeures d'accident

La deuxième Journée africaine de la sécurité routière est placée sur le thème « Le contrôle technique des véhicules automobiles, une exigence nationale pour contribuer à l'amélioration de la sécurité routière ». La célébration de cette journée offre une opportunité aux décideurs pour sensibiliser et informer le public sur les problèmes de sécurité routière et leur

impact socioéconomique. Chaque année dans le monde, selon les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé, 1,24 million de personnes trouvent la mort sur les routes dans des activités de transport. Des milliers d'autres sont blessées, parfois atteintes pour la vie.

De ces victimes, 59% sont des jeunes entre 15 et 44 ans et 27% des piétons et des cyclistes. Il ressort que les causes d'accident identifiées et dominantes sont la conduite en état d'ébriété, l'excès de vitesse, le non-port du casque et de la ceinture de sécurité. L'abus de l'alcool étant l'une des infractions mortelles sur la route, responsable d'un tiers des décès, les autorités congolaises ont expérimenté l'éthylotest. Ce dernier est un moyen simple et efficace pour détecter la quantité d'alcool bue par l'automobiliste, le maximum légal étant de 0,5 gramme d'alcool par litre de sang, soit 0,25 milligramme d'alcool par litre d'air expiré. Notons que la journée africaine de la sécurité routière a été instituée dans le but de réduire de moitié le taux d'accidents et leur gravité sur les routes d'ici à 2015. La première a été célébrée sous le thème « Des routes plus sûres pour le développement durable de l'Afrique ».

Nancy-France Loutoumba

LE FAIT DU JOUR

Pôles de violences planétaires

Pour ceux où celles qui ont tendu l'oreille en direction des médias ces derniers jours, le mot clé de tous les reportages s'appelait violences.

Il importe de l'écrire au pluriel pour refléter la réalité implacable dans plusieurs régions du monde - disons en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe. Trois pôles de violences tous si inquiétants que l'on est en droit de se demander jusqu'où ils nous mèneront.

D'abord l'Afrique avec le rapt, puis l'assassinat sommaire et injustifiable des deux journalistes français de Radio France Internationale, Ghislaine Dupont et Claude Verlon. Des professionnels partis à Kidal, au Mali, récol-

ter à la source l'information qu'ils voulaient livrer au grand public pour l'intérêt général. Ceux qui ont versé leur sang au nom d'on ne sait quelle idéologie sont aujourd'hui incapables de sortir dans la rue, prendre le micro à visage découvert pour défendre leur cause. Les poltrons se cachent toujours...

Au moins une chose est certaine : les raisons de cette escalade sont plus ou moins connues. Elles découlent en partie de ce qui s'est passé en Libye il y a deux ans, lorsque les puissances occidentales, la France en tête, mirent toutes leurs énergies dans la bataille pour infliger la pire défaite à Mouammar Kadhafi. La Libye, une boîte de pandore, on en doutait peut-être, mais ce pays

montre depuis lors, qu'il faudra du temps et encore du sang, plus que celui versé durant la traque de Kadhafi, pour espérer voir le bout du tunnel.

Pour plusieurs observateurs, le feu de guerre des milices et autres djihadistes qui cernent la zone sahélo-saharienne et descendent le continent africain vers sa région centrale est pour partie constitué des armes sorties des râteliers de la poudrière libyenne. La communauté internationale en a pris conscience, qui multiplie des rencontres d'experts pour tenter de donner le coup de grâce à la toile terroriste qui se tisse au sein des frontières africaines poreuses.

Au Moyen-Orient, si la Syrie est en première ligne dans l'accomplisse-

ment chaque jour un peu plus du chemin de l'autodestruction qu'elle a emprunté depuis trois ans, son voisin irakien a banalisé la mort depuis la fin de l'occupation américaine en 2011. Ces violences physiques ravageuses montrent combien l'homme peut donner à la vie une destinée tragique s'il décide d'endurcir son cœur.

Et quand bien même ils n'auraient pas encore choisi de prendre les armes pour exprimer leurs différences ou résoudre leurs différends, les milieux racistes qui s'expriment en Europe ces jours-ci, en France et en Italie notamment, peuvent à terme tenter de le faire. Ils sont minoritaires pour le moment, marginaux si l'on veut, mais ils ont l'agir facile et pourront se radicaliser de façon inattendue. At-

PRODUCTION DES STATISTIQUES NATIONALES

Le gouvernement sollicite le soutien des partenaires

En rapport avec la journée africaine de la statistique, célébrée le 18 novembre, le ministre des Finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration a relevé la nécessité de produire et de faire une large diffusion des statistiques de qualité dont ne saurait se passer un pays.

Instituée en mai 1990 par la 16ème session de la conférence de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la journée africaine a pour but de sensibiliser le grand public au rôle important que la statistique joue dans tous les aspects de la vie sociale et économique.

Ainsi, s'associant à la communauté régionale, dans le cadre de cette célébration, le ministère de l'Économie a rendu publique une déclaration dont voici la teneur :

« Cette journée offre également l'occasion de promouvoir les grandes opérations statistiques telles que les recensements et les enquêtes.

Le thème retenu cette année est : « Des données de qualité pour soutenir le progrès en Afrique ». Il a été choisi dans le but de mettre en relief l'importance des données statistiques de qualité dans la prise des décisions relatives aux différents aspects du processus de développement socioéconomique.

En effet, des informations statistiques fiables sont indispensables non seulement pour l'élaboration des programmes adaptés de développement sectoriel, mais aussi pour le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement.

À l'évidence, la production et la large diffusion des statistiques de qualité sont des exercices dont aucun pays ne saurait se passer.

Toutefois, les performances des pays africains en matière de production statistique sont limitées par des difficultés essentiellement inhérentes au manque de ressources et à l'inadéquation des textes régissant les systèmes statistiques nationaux.

Pour faire face à ces maux qui entravent la production des statistiques en Afrique, la commission économique pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement et la Commission de l'Union africaine ont mis en place un programme conjoint d'appui aux pays africains en vue d'améliorer les cadres institutionnel et méthodologique de l'activité statistique.

Notre pays, le Congo, n'est pas en marge de ces initiatives régionales. En effet, le Gouvernement de la République, sous l'impulsion de son Excellence Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO, président de la République, a parfaitement appréhendé les défis à relever dans le domaine de la production statistique.

C'est ainsi que, par le biais du ministère en charge de la statistique, des réformes adéquates sont élaborées et mises en œuvre en vue de doter le pays d'un système statistique national performant.

Ces réformes ont déjà produit des résultats palpables parmi lesquels on peut citer :

- la promulgation d'une nouvelle loi sur la statistique en conformité avec la charte africaine de la statistique ;
- la création d'un Institut national de la statistique (INS) ;
- la mise en place d'une nouvelle commission supérieure de la statistique ;
- l'élaboration d'une Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) à mettre en œuvre dans la période 2013-2017.

Pour ce faire, il a exprimé sa profonde gratitude au Gouvernement de la République, à tous les partenaires, tant nationaux que bilatéraux et multilatéraux, qui voudront bien soutenir les efforts des décideurs nationaux en vue d'améliorer la production statistique nationale. »



Aéroports du Congo

AVIS D'APPEL D'OFFRE

MARCHÉ DE PRESTATION DE NETTOYAGE DES AEROGARES DE BRAZZAVILLE – POINTE NOIRE – OLLOMBO

1.OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation concerne la réalisation des prestations de nettoyage des locaux et des vitres des aérogares Maya-Maya de Brazzaville, Agostinho NETO de Pointe-Noire et Denis Sassou N'Guesso d'Ollombo.

2.FORME DE LA CONSULTATION

La présente consultation est ouverte à toute entreprise rassemblant les compétences et moyens nécessaires à la réalisation du marché. AERCO Aéroports du Congo, n'étant pas soumis à la réglementation applicable aux prestations engagées par l'Etat ou les personnes publiques, la présente consultation n'est pas régie par le Code de Marchés Publics.

3.DECOMPOSITION DU MARCHÉ

Le marché est décomposé en cinq lots :

Lot N°1 : BZV-MEZZ comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de la zone mezzanine de l'aérogare BZV.

Lot N°2 : BZV-RDC comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres du rez-de-chaussée et du sous-sol de l'aérogare de BZV.

Lot N°3 : BZV-ETG comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'étage de l'aérogare de BZV.

Lot N°4 : PNR comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aérogare de PNR.

Lot N°5 : OLL comprenant les travaux de nettoyage des locaux et des vitres de l'aérogare d'Ollombo.

4.CONTENU ET CONDITIONS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est constitué des éléments suivants:

- Le règlement de la consultation
- Le cahier des clauses techniques particulières
- Le cahier des clauses administratives particulières
- Les bordereaux des Prix Unitaires

Le dossier de consultation est remis contre une somme de 1.000.000 F CFA TTC (un million de francs CFA) en un exemplaire papier et un exemplaire électronique, à chaque candidat qui en fera la demande, à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offre.

Le dossier de consultation est à retirer auprès de la Direction Technique d'AERCO située au niveau mezzanine de l'aérogare de Brazzaville.

5.DATE DE REMISE DES OFFRES

La date limite de remise des offres est fixée au :

Mardi 31 décembre 2013, 17h00

Les offres remises après ce délai ne seront pas acceptées.

Les offres devront être adressées à Monsieur le Directeur Général d'AERCO et remises au secrétariat de la Direction Générale situé au niveau mezzanine de l'aérogare de Brazzaville.

6.VALIDITE DES OFFRES

Les offres demeureront valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise

INFRASTRUCTURES SANITAIRES

Une usine de fabrication de médicaments génériques en construction à Ollombo

Le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Isidore Mvouba a posé, le 15 novembre à Tsokia, l'un des villages du district d'Ollombo situé dans le département de la Cuvette, la première pierre de la future usine de production et de conditionnement de médicaments génériques.

Les travaux de construction de cette unité de production et de stockage seront financés sur fonds propres par le groupe Imex Bliss Pharma et subventionnés par le gouvernement congolais. En effet, Imex Bliss Pharma est une société privée présidée par le Congolais Alexis Ndinga. Ce projet sera piloté conjointement avec la société indienne Bliss GVS Pharma assistée par la société d'ingénierie Eras de France.

Selon les initiateurs du projet, sa mise en œuvre permettra au Congo d'intégrer le rang des pays disposant de sites industriels pharmaceutiques performants capables de répondre à la demande interne des populations.



La pose de la première pierre par le ministre d'État, Isidore Mvouba

D'autant plus qu'à ce jour, sur le continent africain, seul le Maghreb et l'Afrique du Sud possèdent de telles unités de production. Par ailleurs, le projet fait suite au constat selon lequel la médecine traditionnelle ou locale serait en voie de disparition au profit de médicaments importés d'Europe et d'Asie, ou d'importation illicite. Le phénomène aurait

de graves répercussions tant sanitaires, politiques que financières, car il occasionnerait parfois la rupture de certains produits. Ainsi, la construction de cet édifice permettra au pays d'y faire face. « C'est dans ce contexte que nous souhaitons répondre à ce besoin d'approvisionnement en offrant à l'État congolais et à la population une indépendance

vis-à-vis des pays exportateurs, et ce grâce à une solution locale axée sur la production de médicaments essentiels », a déclaré, le président-directeur général de l'Imex Bliss Pharma.

Insistant en outre sur l'importance du projet qui, selon lui, renforcera la lutte contre le chômage, le responsable du projet a souligné qu'il favorisera la formation et

l'embauche de personnels scientifiques hautement qualifiés, tant dans la production que dans le contrôle de qualité. Ainsi, le choix porté sur la localité d'Ollombo d'abriter ce site s'expliquerait par la proximité de l'aéroport qui permet un accès rapide à l'exportation de médicaments dans la sous-région, avec pour corollaire une amélioration de la balance commerciale et du produit intérieur brut. « C'est une initiative louable. Voilà pourquoi le ministère de la Santé et de la Population a accepté d'adhérer à ce projet. Tous, nous savons bien que le médicament constitue l'un des éléments essentiels du système de santé. La construction de cette usine nous aidera indiscutablement à réduire les prix des médicaments, car ils coûtent cher. Ils seront accessibles à tous », a reconnu le ministre de la Santé, François Ibovi.

Notons que la cérémonie a connu la participation active de membres du gouvernement, des autorités locales et des populations issues des localités environnantes, sans oublier les représentants de la Banque mondiale et de l'Organisation mondiale de la santé au Congo.

Rock Ngassakys

AGRICULTURE

Mtn lance une foire pour promouvoir les produits locaux

La société de téléphonie mobile MTN Congo, par le biais de sa fondation, organise du 29 novembre au 7 décembre, dans le jardin du Palais des congrès à Brazzaville, une foire agropastorale. L'objectif poursuivi est de créer une plateforme permettant aux éleveurs et cultivateurs de mettre en valeur les produits locaux.

« On souhaite soutenir les éleveurs du Congo et leur permettre d'avoir une plateforme où ils vont venir exposer et discuter des problématiques de l'agriculture et de l'élevage, pour que les Congolais se rendent compte qu'il existe aussi des éleveurs qui produisent au Congo », a annoncé le responsable de ce projet, Cyriaque Okoumou, à l'occasion d'une conférence de presse organisée le 14 novembre. La participation est gratuite. « Pour se faire enregistrer, les intéressés doivent se rapprocher de notre partenaire technique, qui est Bio Agroservice », a précisé Cyriaque Okoumou. Pour diversifier l'économie nationale, le gouvernement a fait de l'agriculture un maillon important de cette politique. « Notre devoir en tant que société congolaise est d'accompagner cette vision de l'État, car contribuer au développement national est notre première motivation », a conclu le responsable du projet.

Lopelle Mboussa Gassia

CYBER STRATÉGIE

L'évaluation des aspects technologiques dévoile un déséquilibre

L'analyse comparative de la politique nationale de développement des Technologies de l'information et de la communication (TIC) démontre un décalage entre les objectifs initiaux et les actions concrètes menées sur le terrain.

Ce constat a été fait le 14 novembre au cours de l'atelier d'évaluation des aspects technologiques de ce document.

Les participants ont relevé la nécessité et l'urgence de proposer des mécanismes de mise en œuvre et de suivi de la politique nationale.

En termes de réalisations concrètes, il se dégage 4% de taux de réalisations sur l'ensemble des activités de l'axe stratégique ; 1% de taux de réalisation sur l'ensemble des activités de la politique de développement des TIC.

En effet, un seul projet sur 24 a été entièrement réalisé. Il s'agit du projet de l'interconnexion du Congo au système WACS, de la construction du backbone national et des boucles métropolitaines. Le reste sont des projets en cours et d'autres n'ont pas

encore démarré. On cite : la création de l'institut des métiers des techniques de l'information et de la communication, Denis-Sassou-N'Guesso dont les travaux ont débuté depuis 2012 ; l'introduction des TIC dans le système éducatif qui ne s'est pas encore réalisée. Seule une série d'équipements de certains établissements a été identifiée ainsi que la dotation d'une bibliothèque nationale contenant des infrastructures numériques. Dans la suite des projets, on note : la mise en place des centres d'incubation pour accueillir des pépinières d'entreprise qui n'est pas encore effective ; le projet d'installation d'une technopole par région qui n'est pas encore rentré dans sa phase de réalisation opérationnelle. Tous les autres projets identifiés n'ont pas encore connu de début de réalisation, tant au niveau des études, que de celui de la mise en œuvre opérationnelle. Face à ce tableau dépeint, le projet Central African Backbone (CAB) préconise la synchronisation. Selon lui, les projets n'ont pas été réalisés par manque de suivi. D'où l'import-

tance d'un comité de coordination pour une bonne mutualisation. Pour rappel, les participants à cet atelier organisé par le projet CAB ont analysé les différentes recommandations prises en 2008 afin d'entrevoir de nouvelles perspectives, tout en tenant compte des évolutions technologiques et du contexte national.

Les nouveaux axes...

Ils peuvent être regroupés en catégorie et domaines : des infrastructures (connectivité internationale, réseaux métropolitains, accès à l'équipement, etc.) ; des services (E-gouvernement, la télévision numérique terrestre, etc.) ; sécurité informatique (mise en place d'un programme pour la surveillance des infrastructures critiques) ; développement des compétences (renforcement des cycles académiques, etc.) ; entrepreneurial et innovation (développement des incubateurs, technopoles, mise en place des modèles PPP pour le financement des projets).

Ainsi, pour les organisateurs, cet atelier marque le début d'un

programme ayant pour objectif d'apporter au ministère des Postes et télécommunications un nouveau cadre stratégique de développement des services, technologies et des produits. Celui-ci devrait prendre en compte les exigences technologiques de la convergence des services interdépendants de la data, la voix et des télécommunications.

Cette réunion qui a regroupé certains acteurs des télécommunications entre dans le cadre du renforcement et du cadre institutionnel du secteur des télécommunications, de l'évaluation technique et économique de la politique nationale de développement des TIC.

Notons que le projet CAB est un projet de coopération de la Banque mondiale et des États d'Afrique centrale. Il porte sur la construction des infrastructures de télécommunications de très haut débit et a pour mission d'accroître la disponibilité géographique, l'utilisation des services des réseaux régionaux afin de réduire leurs coûts en République du Congo.

Nancy France Loutoumba

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

CREDIT N° 5121-CG

Unité de Coordination du Projet

B.P 14564 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°008/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/13**«Recrutement d'un consultant individuel international assisté d'un consultant individuel local chargés de l'élaboration des textes d'application de la loi forestière y compris ceux relatifs à la réglementation des plantations privées»**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : Elaboration des textes d'application de la loi forestière y compris ceux relatifs à la réglementation des plantations privées.
2. L'Unité de coordination du PFDE, chargée par le Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable de la mise en œuvre dudit projet, invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour les services décrits ci-dessus et à fournir les informations indiquant qu'ils ont la capacité technique d'exécuter lesdits services (qualifications, expérience professionnelle dans le domaine, missions similaires exécutées,...).
3. Les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs
- de la Banque Mondiale de janvier 2011 » par comparaison de CV.
4. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.
5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 09/12/2013 à 16 heures 00minutes à l'adresse ci-après :
PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE, UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Case J-142/V, OCH Moungali III, Tel : (242) 05 616 95 74/06 817 06 33,
Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 14 Novembre 2013**Fidèle NKOUNKOU****Coordonnateur du PFDE****CFAO MOTORS CONGO****RECHERCHE UN JURISTE D'ENTREPRISE CONFIRME****Réf. N°004/11-2013/RH**

De nationalité congolaise, il doit être âgé d'au moins 30 ans. Le candidat intégrera le Secrétariat Général de CFAO Motors Congo, basé à Pointe-Noire.

MISSIONS :

Sera chargé principalement :

- du suivi du contentieux en relation avec les avocats de CFAO;
- de la gestion des contrats d'assurances et des sinistres;
- du suivi du patrimoine immobilier;
- du secrétariat du Conseil d'Administration

PROFIL EXIGE :

Diplôme de niveau Bac + 4 en droit privé, ayant une expérience professionnelle d'au moins 5ans dans une entreprise ou dans un cabinet de conseil juridique.

QUALITES REQUISES :

Praticien expérimenté du droit des affaires, sens de l'écoute, autonomie, diplomatie, sens de communication, un bon rela-

tionnel, dynamique, réactif. Maitrise de l'anglais, écrit et parlé, constituerait un avantage certain dans le dossier. Maitrise de Word, Excel et internet souhaitée.

•COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Un curriculum vitae (CV), avec adresse complète : BP, n° de téléphone portable, email.

Date limite et lieux de dépôt des candidatures :

Les dossiers de candidature sont à déposer à CFAO Congo et à l'ONEMO avec indication de la référence :

CFAO CONGO :

-Brazzaville : Avenue Denis Sassou N'Guessou - B.P. 247

Tél. : 05 504 93 33

-Pointe-Noire : Rue Côte Matève B.P. 1110 –

Tél. : (242) 05 550 17 78, ONEMO :

-Brazzaville : BP.2006 - Tél. : (242) 81 24 22

-Pointe-Noire : BP. 772 - Tél. : (242) 94 94 40

Date limite de dépôt : 10 décembre 2013

Idées forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris de cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner pour vous et nous, les plus saillantes des idées qui font la force des débats de société.

■ « *Le diabète constitue plus de 40% des cas d'hospitalisation à l'hôpital Adolphe Cissé et plus de 30% des cas reçus arrivent dans un état de diagnostic tardif de la maladie, ce qui constitue un grave problème à la fois pour le suivi des malades et pour la lutte contre la maladie* »

Le docteur Charley Loumade Elenga-Bongo, lors d'un point de presse à Pointe-Noire, le 14 novembre à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre le diabète.

■ « *Reconnaissons ensemble, sans par ailleurs la moindre intention pour nous d'être des donneurs de leçons, que ces exigences qui devraient constituer le substrat de votre travail, sont bafouées, distordues et galvaudées par certains d'entre vous. Il s'agit, à notre avis, de non-journalisme, de pseudo-journalisme en pointillés, de dilettantisme, d'une certaine presse ayant fait intrusion et parachuté dans cette noble profession par effraction.* »

Le général Albert Ngoto, directeur général adjoint de la police, le 14 novembre à Brazzaville, face aux professionnels des médias.

■ « *Nous avons des écoles qui ne sont pas en réalité des écoles. Il faut respecter les règles, il faut s'efforcer de faire que les conditions de travail soient celles édictées par les lois et règlements en vigueur.* »

Arsène Claude Amona, directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, le 13 novembre devant les promoteurs des établissements privés

■ « *La lutte contre le VIH-sida reste l'un des grands objectifs de la France* ».

Le président français, François Hollande, le 15 novembre à Paris à l'ouverture du 33^e congrès de l'Association internationale des maires francophones (Aimf).

■ « *Les candidats aux élections politiques au Congo ont pris le malin plaisir de proposer des billets de banque à leurs électeurs qui leur ramèneront les têtes de leurs challengers. Le bulletin unique mettra fin à ces genres de pratiques. L'expérience a été concluante dans d'autres pays d'Afrique* »

Pascal Tsaty Mabiala, Secrétaire général de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (opposition), lors d'un point de presse, le 15 novembre à Brazzaville.

■ « *Le choix qui a été fait (par les Africains Ndln) est celui de la précipitation. Une précipitation inutile et porteuse d'un risque que nous voulons éviter, celui de la confrontation artificielle entre l'Union africaine et le Conseil de sécurité.* »

Gérard Araud, ambassadeur de France auprès des Nations unies, le 15 novembre, au sujet de la menace des Africains de se retirer de la Cour pénale internationale.

JOURNÉE MONDIALE DU DIABÈTE

Vers la réduction du coût de l'insuline au Congo

C'est l'ambition du ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi, lors de la célébration de cette journée, le 14 novembre à Brazzaville. En effet, au Congo, le taux de prévalence de la population s'élève à 7% d'après l'enquête STEPS, avec des statistiques hospitalières autour de 3 à 4% des cas diagnostiqués.

Le thème choisi pour la 23^e édition de la Journée mondiale du diabète est : « L'éducation thérapeutique et la prévention du diabète ». Il s'agit de sensibiliser et d'informer la population sur la maladie. Le choix de ce thème permet aussi de faire le plaidoyer auprès des gouvernants pour la prise en charge des malades du diabète. Les festivités se sont déroulées à l'Institut du diabète à la Maison bleue, sous le slogan « Faisons un pas pour le diabète ». Elles étaient patronnées par le ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi. La journée a été marquée par une causerie débat animée par des spécialistes de la santé. Au nombre des allocutions, celles du ministre de tutelle, du président de l'association Diabaction et celle du président de la fédération internatio-

nale du diabète de la région Afrique, le Dr. Évariste Bouénizabila.

Dans leurs discours, ces personnalités ont évoqué le dépistage volontaire, la décoration des deux champions du diabète dont le président de l'AC Léopards, Rémy Ayayos, et la remise du don du Lions international à l'association Diabaction. Les débats ont porté sur le diabète de l'enfant, de la femme enceinte, le pré-diabète et le régime alimentaire. Les orateurs ont expliqué que les femmes enceintes présentant des signes de diabète courent le risque au moment de l'accouchement, d'hypertension artérielle, de baisse du taux de calcium et de césarienne. Elles doivent suivre un régime hypoglycémique et avoir une alimentation riche en légumes.

Quant au diabète de l'enfant et de l'adolescent dit diabète sucré de type 1, il est dû à la carence de l'insuline qui a pour rôle de réguler le taux de sucre dans le pancréas. Avec des facteurs génétiques et environnementaux, il se manifeste par des signes tels que des urines anormales, une prise d'eau et de nourriture exagérée ainsi que l'amaigrissement de l'enfant. Le dépis-

tage se fait par un examen au laboratoire. Le ministre François Ibovi a souligné : « *Il nous faut désormais considérer le diabète comme l'affaire de tous, dans la mesure où il implique toutes les parties prenantes pour stopper les ravages de ce tueur silencieux. C'est ici, l'occasion de renouveler la préoccupation fondamentale du gouvernement sur la prise en charge des diabétiques. Des orientations seront données aux services compétents pour étudier la possibilité de réduire le coût de l'insuline* », a-t-il assuré. En effet, le diabète est une maladie chronique qui ne se guérit pas mais qui se contrôle. Il apparaît quand le pancréas ne produit plus d'insuline Et le ministre de rappeler qu'au niveau mondial les initiatives portant notamment sur la lutte contre le diabète et son classement parmi les maladies non transmissibles, ont été prises. Notons que cette journée était organisée par la fédération internationale du diabète que dirige le Dr. Évariste Bouénizabila, et soutenue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Lydie Gisèle Oko

Brazzaville
Cotonou
via Pointe-Noire

A partir de
211 450 FCFA TTC
Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe-Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville



Airtel signe un accord définitif pour l'acquisition des opérations de Warid Congo Brazzaville

Cette acquisition fera d'Airtel le leader au Congo Brazzaville

Cette deuxième acquisition intranationale en Afrique renforce davantage la position d'Airtel sur le continent

New Delhi/Brazzaville le 5 Novembre 2013: Bharti Airtel («Airtel»), un fournisseur de services de télécommunications avec des opérations dans 20 pays à travers l'Asie et l'Afrique, a annoncé aujourd'hui la conclusion d'un accord définitif avec le Groupe Warid («Warid») pour l'acquisition complète de Warid Congo SA. L'entente est assujettie aux approbations réglementaires et statutaires.

Il s'agit de la deuxième acquisition intranationale d'Airtel en Afrique. Plus tôt cette année, la société de télécommunications a acquis Warid Ouganda. Cette nouvelle acquisition fera d'Airtel le plus grand opérateur du Congo Brazzaville avec plus de 2,6 millions de clients. À l'heure actuelle, Airtel occupe la deuxième position avec plus de 1,6 millions de clients, tandis que Warid est troisième avec environ un million de clients.

L'accord vise à unir les forces d'Airtel et de Warid et permettra aux clients de bénéficier de tarifs avantageux, d'un réseau 2G/3G de meilleure qualité, de services de voix et de données à des prix abordables et d'un service à la clientèle supérieur. En outre, les clients existants de Warid Congo SA intégreront le réseau mondial d'Airtel qui compte de plus de 280 millions de clients. Ils profiteront ainsi des avantages du service «One Airtel» qui réduit les tarifs d'itinérance à travers l'Afrique et l'Asie du Sud.

Cet accord reste soumis à l'approbation des autorités congolaises.

S'exprimant sur cet accord, M. Manoj Kohli, le PDG de Bharti Airtel à l'international, a déclaré: «Cette acquisition concorde avec notre stratégie qui consiste à renforcer notre position sur les marchés. Nous avons déjà réalisé, avec succès, l'intégration de Warid Ouganda et nous sommes convaincus que la transition au Congo sera effectuée très rapidement. Comme il a déjà été démontré en Ouganda, cette transaction permettra aux clients de bénéficier de produits innovants, de frais d'itinérance inférieurs, de tarifs avantageux pour les données, d'un réseau de classe mondiale et d'un service à la clientèle supérieur. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers le Gouvernement et attendons avec impatience son soutien dans cette affaire.»

S'exprimant sur l'accord, Sriram Yarlagadda, un membre du conseil d'administration de Warid Congo a déclaré: «Les consommateurs sont les grands gagnants de cet accord car ils font désormais partie d'un des plus vastes réseaux de téléphonie mobile dans le monde. Ils auront l'occasion de profiter de tarifs avantageux et auront accès à la 3G à des prix abordables. Nous profitons également de cette occasion pour exprimer notre sincère gratitude envers le Gouvernement dont le soutien permettra de réaliser la transaction avec succès.»

Avec une présence dans 17 pays d'Afrique, Airtel est le plus grand fournisseur de services de télécommunications à travers le continent en termes de portée géographique et comptait plus de 66 millions de clients à la fin du trimestre terminé le 30 Septembre 2013. Globalement, Airtel est classé comme le 4ème plus grand opérateur de téléphonie mobile en termes d'abonnés.

À propos de Bharti Airtel

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés : notamment des services mobiles 2G et 3G, des lignes fixes, du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, et des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G, ainsi que le commerce mobile. Bharti Airtel comptait plus de 276 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois d'août 2013. Pour en savoir plus,

consultez le site www.airtel.com.

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Des défis à relever

Des conditions d'accueil peu satisfaisantes, des offres de formation aux débouchés parfois difficiles et un système LMD (licence-master-doctorat) qui se heurte encore à l'insuffisance des ressources humaines, l'université Marien-Ngouabi fait face à plusieurs défis. Quelques programmes de rénovation sont lancés, mais le seul établissement public d'enseignement supérieur du Congo doit se réinventer.

Considérée hier comme l'une des plus réputées d'Afrique francophone, l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville a perdu de son éclat. Les problèmes sont nombreux. On s'attarde souvent à imputer ce revers aux événements douloureux que le pays a connus ces dernières années avec son cortège de maux. Pourtant, assurent certains observateurs, l'université Marien-Ngouabi n'a pas pris le train de la modernité emprunté habilement par les autres depuis près de deux décennies. Plusieurs facteurs sociologiques et économiques ont en effet soutenu des mutations sur l'enseignement ces dernières années. Les universités, même les plus classiques, ont pu modifier leur corpus pédagogique et structurel pour innover afin de conserver une place dans le bouillonnement d'intelligence où les meilleures écoles attirent des étudiants de tous horizons.

30.000 étudiants annoncés pour 2014 !

À Marien-Ngouabi, la mutation attendue ne s'est pas opérée. Malgré quelques programmes de rénovation d'infrastructures, pour commencer par là, les classes et amphithéâtres sont bondés dans les facultés. Cette année, à en croire les chiffres du rectorat, un peu plus de 24 000 étudiants ont fréquenté l'université dans ses différents facultés et instituts. Selon les prévisions, ils seront environ 30 000 en 2014.

Un véritable challenge pour l'institution, qui devra, outre les infrastructures à réhabiliter et à améliorer, équilibrer le ratio

enseignants-étudiants. Si dans les instituts et écoles (où l'entrée se fait sur concours), le ratio se situe à environ un enseignant pour dix étudiants, dans les facultés, excepté en médecine, l'atmosphère est insupportable : un enseignant pour 80 voir 100 étudiants. « C'est énorme ! », reconnaît le recteur de l'université, le professeur Armand Moyikoua.

Des professeurs qui délaissent des cours au nom de la politique

Des enseignants étrangers viennent à temps partiel donner des cours à l'université de Brazzaville. Ce n'est pas suffisant, jugent les observateurs. Même si des vacataires suppléent ou renforcent des professeurs titulaires souvent très chargés dans d'autres fonctions, ils ne remplissent toujours pas, selon des sources universitaires, les critères établis. Pour résoudre la question de l'insuffisance d'enseignants dans certains domaines, l'université fait appel à des missionnaires afin de maintenir la qualité des enseignements dans les domaines pointus. Parfois, ces missionnaires ne viennent que pour quelques jours. En master 1 de langues vivantes et étrangères, pour illustration, des professeurs étrangers n'ont fait que trois jours de cours pour toute l'année qui s'achève. Les honoraires seraient trop élevés, apprend-on.

« Il serait malhonnête de dire que l'université a des ressources humaines en quantité et en qualité », affirme le professeur Armand Moyikoua. Un revers majeur qui empêche indubitablement sur la qualité de la formation. Au département des sciences et techniques de la communication, par exemple, les masters 1 et 2 en option recherche ont été suspendus par manque d'enseignants de rang magistral. À la faculté de droit, depuis quelques jours, les étudiants vocifèrent sur l'absence d'enseignants.

Selon des chiffres avancés par le rectorat, 642 enseignants permanents de toutes catégories officient à l'université Marien-Ngouabi, qui compte onze établissements éparpillés dans la seule ville de Brazza-

ville. Un peu plus de la moitié seulement exercerait efficacement, souligne une indiscretion. À côté de ce



Armand Moyikoua

constat, il faut dire que plusieurs enseignants ont une double casquette. « Souvent les fonctions politiques l'emportent sur l'enseignement. Et la formation en prend un coup », note un étudiant de deuxième cycle à la faculté des lettres et des sciences humaines. Pour plusieurs d'entre eux, interrogés, il semble que la situation ne soit pas un souci majeur. Car, soupirent-ils, « la plupart des enfants de dirigeants étudient dans les pays étrangers où les conditions sont plus favorables ».

L'adéquation formation-emploi : l'autre hic

L'une des raisons de l'introduction du LMD dans les universités africaines en général, et à l'université Marien-Ngouabi en particulier est bien sûr le souci de professionnaliser les formations. Il s'agit de répondre efficacement aux secteurs de l'emploi de plus en plus exigeants. Alors que le système bute devant l'absence d'enseignants dans certains domaines et d'infrastructures liées à la formation, l'adéquation formation-emploi que tente de résoudre l'université risque de n'être qu'un vain slogan. «

C'est vraiment notre préoccupation. Au début, l'université était faite pour former des cadres, alors



que maintenant on est obligé de tenir compte du contexte économique pour que les étudiants formés puissent rapidement trouver un emploi. C'est une grande difficulté », souligne le professeur Armand Moyikoua.

Mais comment améliorer les offres de formation dans un environnement affecté par des contraintes et pesanteurs multiples ? Au fil des ans, malgré l'évolution de l'environnement global et local, les facultés et écoles de l'université Marien-Ngouabi ont gardé pour l'essentiel les mêmes missions et, corrélativement, les mêmes filières de formation alors que la dynamique sociale a induit de nouvelles problématiques. En STC, en option journalisme, des cours pratiques n'ont pas lieu en raison du manque de studios pour la radio et la télévision. Et l'on forme des professionnels de l'information sur une base théorique. Le constat est le même en langues vivantes et étrangères où les étudiants en master 1 évoluent sans laboratoire de langue appropriée. Pas de casques, ni de support audio et vidéo... Plus loin, des étudiants passionnés des technologies de l'information et de la communication ne trouvent pas de filières professionnalisantes. Les exemples sont multiples.

Si pour les facultés les solutions en termes d'adéquation formation-emploi sont encore loin d'être trouvées, dans les instituts et écoles les démarches novatrices sont effleurées. Dans le secteur des mines, en pleine croissance, l'université réfléchit à une formation que devra assurer l'École nationale supérieure polytechnique. De même pour les zones économiques spéciales qui auront besoin de cadres formés. Des contacts avec ce ministère ont été pris. Dans le même contexte, l'université a créé un master génie pétrolier pour répondre à la formation dans ce domaine. Ces quelques démarches, qui s'associent aux efforts déjà entamés par l'université devront s'insérer, estiment les spécialistes, dans un programme global, avec des besoins en termes

d'emploi clairement éucidés.

« Des lacunes en matière d'employabilité, l'inadéquation des formations dispensées avec les demandes exprimées par les employeurs posent des questions de pertinence. Il faut revoir les méthodes d'enseignement et les modalités d'évaluation qui ne favorisent pas la réussite des étudiants », explique sous anonymat un enseignant à l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises, un établissement privé d'enseignement supérieur basé à Brazzaville.

À l'ère du numérique, que dit l'université Marien-Ngouabi ?

Un retard éprouvant, bien qu'une démarche embryonnaire soit relevée. D'abord, la gestion administrative de l'université n'est pas informatisée. Les services administratifs, financiers, et surtout le grand service central de la scolarité considéré comme la cellule clé de l'université du fait de la gestion des examens et des diplômes, peinent encore à la gestion physique des dossiers. Pour informatiser ce service notamment, l'université attend la construction d'un nouveau bâtiment dans le cadre de la coopération sino-congolaise. « Si le bâtiment est construit, nous bénéficierons d'un système de gestion numérique, et les choses pourraient changer », explique le recteur. Même constat dans les facultés et instituts. Quelques salles multimédias sont implantées, mais ne résolvent pas la question de l'interactivité entre l'enseignant et l'étudiant et entre l'université et le monde étudiant. Si l'université elle-même ne se contente que d'un site internet très modéré et pas actualisé et qui se limite à une définition de ses missions, les établissements ne sont pas présents sur la toile. Difficile de communiquer et d'échanger. Difficile de s'inscrire en ligne, de trouver du contenu approprié en accès libre. Le campus francophone numérique offre certes des possibilités, mais ne satisfait pas la demande diversifiée exprimée de ce que représente désormais l'enseignement en ligne. À la grande bibliothèque universitaire, des étudiants peuvent être connectés et faire des recherches. Les postes connectés sur Internet sont encore insuffisants pour des milliers d'étudiants. La question de l'éducation à la culture numérique et de la disponibilité du contenu numérique se pose également avec acuité.

La création d'une deuxième université, à Kintélé, à 25 kilomètres au nord de Brazzaville, pourrait contribuer au redressement de l'enseignement supérieur au Congo. Mais faudra-t-il attendre l'université Denis-Sassou-N'Guesso, dont les travaux pourraient être achevés en 2016, pour amorcer des réformes, dans un pays qui détenait l'une des plus prestigieuses universités d'Afrique francophone et où le taux de scolarité avoisinait les 100% ?

Quentin Loubou



Les étudiants la salle de lecture de la Grande bibliothèque universitaire

G- EXPERTISE

Expertises Comptable et Judiciaire - Commissariat aux comptes
Assistance en gestion
BP : 552 Tél : +242 04 020 54 54/ +242 06 815 09 99
RCCM N° CGPNR / 13B1169 - Agrément CEMAC N° CA 372
(Expertise comptable) - : - 9, Rue Jeanne d'Arc – Quartier La Base, Route de l'Aéroport , Pointe - Noire

Nous pouvons vous assister dans les domaines suivants :

EXPERTISE COMPTABLE

Tenus révision des comptes, états financiers annuels.

FISCALITÉ

Etablissement de vos déclarations fiscales obligatoires, mise à jour de votre dossier fiscal.

SOCIAL

Paie (Traitement, bulletins, déclarations obligatoires, CNSS, IRPP, TUS, DAS I, DAS II, embauche, contrats....).

GESTION

Tableaux de bord, budget, prévisionnel, procédures.

CREATION D'ENTREPRISE

Statuts notariés, obtention SCIEN, SCIET, Prévisionnel, NIU..., dossier de convention d'établissement avec l'Etat Congolais.

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Contrôle légal des comptes, commissariat aux apports.

Réconcilier avec l'assurance
Allianz Multi Pro sécurise vos biens et vos activités selon vos besoins et votre budget.

Allianz Congo Assurance / Siège Social
Av. Léopold PÉMBÉLOT - Résidence Gabrielle / Pointe Noire
allianz.congo@allianz-cg.com ☎ + (242) 05 601 12 00

Brazzaville
Marché Plateau - Ville
☎ + (242) 05 012 95 54

Agence Générale SCAR
Centre - ville / Pointe Noire
☎ + (242) 06 022 18 09

Allianz

Hébergement
Stockage & Archivage
Solution Saas
Services infogérés

Plus besoin de gérer vos plates-formes logicielles et matérielles en interne, notre DATA CENTER, premier d'Afrique centrale le fait pour vous !
Efficaces et efficaces, nos solutions sont adaptées à vos besoins. Nous vous garantissons sécurité, disponibilité, accessibilité et bien plus encore parce que

WARID
Passer à l'action

www.warid.cg ☎ 04 400 01 20 06 109

BUROTOP IRIS **hp** **RICOH**
GOLD PARTNER
www.burotop.com

Ordinateur de bureau reconditionné HP

- + Ecran plat
- + Copieur multifonction RICOH SP1200s : copie, impression et scan en 22 PPM

à seulement **179.000** FCFA HT

Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2013

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 689 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Mod Kett Matou - après Rond Point Kassar - Tel: 04 463 63 63 - 06 969 97 98

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, sans la lettre de "plaisir au client".

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés
Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 40 87 - A Pointe-Noire : 222 34 12 90 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

L'Afrique menace de nouveau de se retirer

Après le rejet par le Conseil de sécurité de l'ONU, le 15 novembre, de la demande des pays africains de reporter d'un an au Kenya ou de suspendre le procès de la Cour pénale internationale (CPI) contre le président Uhuru Kenyatta et son vice-président William Ruto, certains dirigeants du continent maintiennent leur menace de quitter définitivement cette juridiction.

Une réunion est d'ailleurs prévue fin novembre au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Éthiopie, pour trancher cette épineuse question qui divise les membres du Conseil de sécurité, mais aussi les dirigeants d'autres pays. Cette prochaine rencontre dans la capitale éthiopienne sera certainement l'occasion de définir une position commune qui permettra de réserver une réponse à la dimension du rejet de son projet de résolution sur cette affaire par le Conseil de sécurité. Le conclave d'Addis-Abeba est

pour l'heure appelé de tous les vœux lorsqu'on sait que le texte proposé par l'Afrique qui appelait à la suspension des procès contre les dirigeants kényans n'a pu recueillir que sept voix pour huit abstentions.

Les Africains entendent donc donner une réponse radicale à cette question parce qu'ils estiment que les procès de la CPI ne sont qu'une « distraction » qui empêche le président kényan Uhuru Kenyatta de s'occuper des vrais problèmes de son pays, comme c'est le cas de la lutte contre le terrorisme après l'attaque par les shebabs somaliens du centre commercial de Nairobi. « *Le Kenya n'oubliera pas. Les Africains n'oublieront pas. Cette affaire n'est pas terminée. Ce Conseil s'est retiré d'une solution amicale et a causé des dégâts irréparables aux statuts de Rome* », a déclaré l'ambassadeur kényan, Macharia Kamau. Mécontent de la décision du Conseil de sécurité, il y voit une humili-

tion pour l'Afrique en général et pour son pays en particulier.

Un choix précipité

Lors du vote du projet de résolution suscité, trois pays, en l'occurrence la Chine, la Russie et le Pakistan, s'étaient prononcés en faveur de la position de l'Afrique, mais les autres membres du conseil s'étaient abstenus. Pour l'ambassadeur de France auprès des Nations unies, Gérard Araud, l'Afrique n'a pas mûri la réflexion en voulant une confrontation à l'ONU sur cette question. « *Le choix qui a été fait est celui de la précipitation, a-t-il déclaré. Une précipitation inutile et porteuse d'un risque que nous voulons éviter; celui de la confrontation artificielle entre l'Union africaine et le Conseil de sécurité.* » Poursuivi pour les violences post-électorales de 2007-2008 dans son pays, qui avaient fait plus de 1 000 morts et entraîné plus de 600 000 déplacés, l'actuel président kényan n'a nullement l'in-

tention de se présenter devant la CPI, comme l'a fait son vice-président. Tous les deux plaident non coupables et ont déjà coopéré avec la CPI. Leur pays a déjà déposé deux requêtes au Conseil de sécurité demandant de suspendre ou de mettre fin aux poursuites contre eux. La comparution d'Uhuru Kenyatta, premier chef d'État en exercice à être jugé par la CPI, ainsi que celle de son vice-président, est fortement critiquée par les pays africains et de nombreux Kényans.

Tous disent la cour de juridiction « au service du néocolonialisme ». C'est fort de cela que les députés kényans avaient adopté une motion réclamant le retrait du Kenya du Statut de Rome fondateur de la CPI.

Notons qu'outre le Kenya, la CPI a ouvert des enquêtes dans huit pays africains depuis son entrée en fonction en 2003. Il s'agit notamment de la Côte d'Ivoire, de la Libye, du Soudan, de la RD-Congo, de la Centrafrique, de

l'Ouganda et du Mali. Ce qui vaut des critiques à la cour, notamment de la part de l'Union africaine, qui l'accuse de mener « une sorte de chasse raciale ».

Les poursuites engagées contre certains dirigeants africains font couler beaucoup d'encre. Citons celles visant l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo, soupçonné de crimes contre l'humanité commis lors des violences post-électorales dans son pays entre décembre 2010 et avril 2011 ainsi que son épouse Simone ; celles concernant Seif al-Islam, fils de l'ex-dirigeant Mouammar Kadhafi ; l'ancien chef des renseignements libyens, Abdallah al-Senoussi ; l'ex-vice-président de la RDC ; et les poursuites contre Jean-Pierre Bemba pour des crimes commis par sa milice en Centrafrique (octobre 2002-mars 2003) où elle était venue soutenir les troupes du président Ange-Félix Patassé, pour ne citer que ces exemples.

Nestor N'Gampoula

ITALIE

L'économie de plus en plus bénéficiaire d'une immigration en croissance

Les étrangers deviennent une réalité économique qui compte dans la péninsule. Il y a beaucoup de cous tordus apportés aux idées reçues dans le rapport publié mercredi 13 novembre à Rome par l'Istat, l'institut italien de la statistique.

Appuyés par les recherches menées notamment par l'Idos, une institution religieuse, et le Département contre la discrimination raciale, Unar, les résultats de ces études montrent une immigration supplémentaire du dynamisme économique. À rappeler que l'Unar relève directement du gouvernement italien, ce qui ajoute à la crédibilité de la réalité dépeinte.

L'Italie comptait, au 31 décembre 2012, 60 millions d'habitants parmi lesquels 5,18 millions d'étrangers. La première surprise dans ce tableau vient de la provenance de ces immigrés : l'Europe ! Plus de la moitié d'entre eux en effet (50,3% pour être précis), proviennent de pays du continent européen. Les Africains viendraient en deuxième position, mais loin derrière, puisque ne représentant que 22,2% de l'ensemble des étrangers (Marocains, Sénégalais en majorité), suivis de près par les Asiatiques (19,4%). La photographie sociale ainsi capturée montre que la communauté étrangère la plus nombreuse en Italie est celle des Roumains qui sont près d'un million. Le nombre d'enfants étrangers nés en Italie a été de près de 80 000 l'année dernière, tandis que le total des mineurs étrangers est d'environ 1,15 million de personnes. C'est sur eux que pèse aujourd'hui l'issue d'une bataille âpre qui oppose partisans d'un droit du sol et tenants d'un droit du sang, pour leur octroyer la nationalité italienne.

La deuxième surprise d'importance dans cette réalité est que, finalement, l'immi-

gration profite plus qu'elle ne coûte à l'Italie. Car, mises à part les interventions d'urgence dans le domaine de la lutte contre l'immigration clandestine, l'État italien a encaissé en 2011 environ 13,3 milliards d'euros en impôts, taxes et autres versements de la part des immigrés. À l'inverse, il a dépensé 11,9 milliards en leur faveur : le bénéfice net est donc en faveur des caisses de l'État, avec un solde de 1,4 milliard d'euros.

L'étude montre aussi un secteur économique florissant aux mains de l'immigration dans une Italie frappée, elle aussi, avec vigueur, par la crise économique mondiale. Ainsi, il est indiqué que les entreprises étrangères sont près du demi-million (477 519), soit 7,8% du total, dans un pays qui enchaîne les licenciements dans les sociétés jadis porte-étendard de son savoir-faire. Leur taux de croissance serait de 5,4%, une valeur ajoutée qui devrait leur assurer, soutiennent les initiateurs de ces études, un plus grand soutien des banques et autres institutions financières.

Les chercheurs soulignent aussi que les aspirants-chefs d'entreprises étrangers se montrent disposés à s'engager dans des domaines novateurs et dans des activités d'import-export. Cela serait d'un égal bénéfice pour leurs pays d'origine et pour l'Italie. Sans parler des masses d'argent que les immigrés rapatrient chaque mois dans leurs familles de départ, palliant efficacement les lacunes de l'aide au développement. On en a une idée qui s'illustre à travers la formidable mobilisation des communautés philippines pour aider leur pays frappé par un méga-typhon, en attendant que l'aide internationale se déploie sur tout l'archipel.

Lucien Mpama

L'ONU condamne le racisme visant Christiane Taubira, ministre française de la Justice

Il aura fallu une nouvelle attaque à l'encontre de Christiane Taubira, ministre française de la Justice, pour que le racisme dont elle est victime depuis quelques semaines soit dénoncé par la communauté internationale à travers la voix du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH).



Christiane Taubira

Rappel des faits : le 17 octobre 2013, Anne-Sophie Leclère, figure du Front national (extrême-droite), compare Christiane Taubira à un « singe » devant des caméras de télévision. Une semaine plus tard, dans la ville d'Angers, la ministre se retrouve face à une manifestation. Plusieurs personnes agitent dans sa direction des peaux de banane, tandis qu'une enfant de dix ans se met à crier : « *Mange ta banane, la gue-non !* ». Le dernier outrage en date remonte à la semaine dernière. L'hebdomadaire d'extrême-droite Minute présente sa une : une photo de Christiane Taubira à côté de la-

quelle on pouvait lire : « *Maligne comme un singe, Taubira retrouve la banane.* »

En France, le gouvernement et de nombreuses personnalités publiques n'ont pas manqué de réagir et d'afficher leur soutien à la garde des Sceaux, une condamnation « rapide et sans équivoque » saluée par le porte-parole du HCDH, Rupert Colville, qui a également rappelé la responsabilité des dirigeants politiques dans la lutte contre le racisme, la xénophobie et la discrimination sexuelle. « *De telles insultes, motivées par la couleur de sa peau, vis-à-vis d'une femme politique aussi éminente, sont la manifestation consternante de la montée, dans de nombreux pays européens, d'un racisme, d'une xénophobie et d'une intolérance dirigés contre les membres de communautés ethniques et religieuses, ainsi que les migrants* », a déclaré Colville. Christiane Taubira est à l'origine de la loi pour le mariage homosexuel. En France, le débat fait rage depuis maintenant un an, et les anti continuent à vouloir se faire entendre, même si elle a été adoptée. Cet épisode, associé aux questions d'immigration et d'identité nationale qui agitent le pays depuis quelques années, a libéré une xénophobie décomplexée dont la ministre est aujourd'hui victime.

Morgane de Capèle

FIN DE LA CRISE À L'EST DE LA RDC

La diaspora RD-congolaise adresse un message de félicitations à Joseph Kabila-Kabange

Depuis la fin de la guerre à l'est de la RDC, les messages de félicitations sont nombreux. La diaspora de ce pays en République du Congo n'est pas restée en marge. Elle a adressé deux messages de félicitations aux autorités de la RDC au cours d'une cérémonie patronnée par l'ambassadeur de ce pays au Congo, Christophe Muzungu, le 15 novembre.

La cour de l'ambassade de la RDC était comble. Toutes les composantes étaient présentes, les partisans de la mouvance présidentielle et ceux de l'opposition, venue non seulement dire leur gratitude au président de la République, commandant suprême des forces armées, Joseph Kabila-Kabange, pour avoir mis fin à la guerre et bouter les forces négatives du M23 de la partie est du pays, mais aussi témoigner leur solidarité à leurs sœurs et frères vivant dans cette partie du pays.

Marc Kabwadi, président de l'association des jeunes kabilistes au Congo, a dans sa déclaration rendu hommage à l'action salvatrice de Joseph Kabila-Kabange qui s'est employé personnellement à mettre fin aux hostilités qui ravageaient la partie est de la RDC. Cet acte, a-t-il déclaré, démontre à l'opinion publique tant nationale qu'internationale que la RDC

est une nation puissante, intègre, et une patrie des droits de l'homme, de l'égalité et de la liberté.

Marc Kabwadi a ensuite félicité les militaires des forces armées de la RDC qui se sont comportés en véritable héros sur le champ de bataille en neutralisant l'ennemi jusqu'à le bouter hors de leurs frontières nationales. De même qu'il a salué l'intervention de la brigade des Nations unies, la Monusco, sa présence et sa participation à la mise en déroute des ennemis. Enfin, en vue de garantir

travers les voix d'Antoinette Missenga et Christine Ngalula, respectivement présidente et secrétaire générale de l'Amicale des femmes du Congo démocratique, félicité également les autorités de la RDC pour avoir chassés les rebelles du M23 hors de leurs frontières, et ont salué le soutien multiforme de la première dame du Congo, Olive Lembé-Kabila, pour avoir accompagné son époux jusqu'à la victoire finale : « *Nous n'avons pas beaucoup à vous donner; cependant, nous réitérons à travers cette occasion*



Des membres de la diaspora de la RDC. (© DR)

l'unité, la cohésion nationale et le développement durable de la RDC, la diaspora de ce pays au Congo se dit prête à répondre positivement en apportant sa pierre au programme des réformes institutionnelles annoncé par le président Joseph Kabila-Kabange lors de son dernier discours devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès.

Les femmes ne sont pas restées en marge de cette cérémonie commémorative. Elles ont, à

notre demande d'audience pour vous remettre ce que nous avons prévu pour vous. » L'ambassadeur de la RDC au Congo, Christophe Muzungu, qui a reçu toutes ces déclarations, a promis de les remettre à qui de droit. Il a, lui aussi, encouragé et félicité le chef de l'État de la RDC ainsi que les forces armées pour les prouesses accomplies, tout en citant ce passage biblique : « *Ils nous feront la guerre, mais ils ne vaincront pas.* »

Bruno Okokana

VIH-SIDA

Les maires francophones s'engagent dans la lutte

Le trente-troisième congrès de l'Association internationale des maires francophones (AIMF) s'est ouvert le vendredi 15 novembre 2013 dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Paris.

Trois jours durant, les représentants des différentes villes membres de la francophonie vont plancher sur des questions relatives à l'action des élus locaux en faveur de l'économie sociale et solidaire. Il s'agit d'examiner le rôle de l'engagement politique des élus locaux, les services à offrir pour la promotion du secteur de l'économie sociale et solidaire, la possibilité de favoriser les espaces de coordination et les cadres de coopération durables. « *L'économie sociale et solidaire est un cheminement vers une société de l'humanisme* », a déclaré le secrétaire général de l'OIF, Abdou Diouf.

L'autre sujet au menu du trente-troisième congrès des maires francophones concerne l'intensification de la lutte contre le VIH-sida. Le directeur exécutif de l'Onusida, qui s'est exprimé sur le sujet, a énuméré les différents obstacles à la lutte et appelé les maires à plus de vigilance. Au total, quatre-vingts pays dans le monde disposent encore de lois qui tendent à marginaliser et à favoriser l'exclusion des personnes vivants avec le VIH. L'AIMF devrait être un outil de transformation et de sensibilisation pour empêcher la propagation de la maladie : « *La Francophonie doit faire entendre sa voix pour que dans les années à venir, il y ait zéro décès, zéro contamination, zéro exclusion* », a déclaré Michel Sidibé. Pour le président français, François Hollande, « *la lutte contre le VIH-sida reste l'un des grands objectifs de la France* ». Trois milliards d'euros ont été ainsi versés par l'Hexagone dans la lutte contre la maladie dans l'espace francophone pour les trois années à venir.

L'AIMF regroupe 221 villes aujourd'hui

L'AIMF est un réseau de collectivités locales francophones et de leurs associations, qui se retrouvent autour de valeurs communes, parmi lesquelles la volonté de justice et de développement dans la solidarité et la paix. Elle concourt à une meilleure gestion des collectivités en favorisant les échanges d'expériences, en mobilisant l'expertise territoriale francophone et en finançant des projets de développement. L'association a été créée en 1979 autour d'une vingtaine de villes francophones, à l'initiative de Jacques Chirac, ancien maire de la ville de Paris. Elle regroupe aujourd'hui 221 villes et deux associations nationales de villes issues de cinquante pays auxquels viendra s'ajouter l'Uruguay, avec l'adhésion de sa capitale Montevideo.

Le soixante-dix-neuvième bureau exécutif de l'association a ainsi voté l'attribution d'une subvention de 1,1 milliard d'euros, destinée à des projets d'équipements publics et de renforcement des capacités d'intervention des maires qui bénéficiera à 1,6 million de personnes dans dix pays africains et asiatiques.

La cérémonie d'ouverture, le 15 novembre à Paris s'est déroulée en présence du président français, François Hollande, du secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), Abdou Diouf, du directeur exécutif de l'Onusida, Michel Sidibé, également secrétaire adjoint de l'ONU, ainsi que des 140 maires membres de l'association présidée par le maire de Paris, Bertrand Delanoë.

Paterne Ngoulou



TerraTech
Le monde de l'informatique

Acer Aspire E1-530
Intel® Processeur 1.8GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery





235.000 H.T



Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

CONGO-QATAR

Denis Sassou N'Guesso en séjour de travail à Doha

Le chef de l'État congolais a quitté Brazzaville samedi pour Doha où il aura ce lundi une séance de travail avec l'émir du Qatar, son altesse Sheikh Hamad Bin Khalifa al-Thani.

Cette visite entre dans le cadre de la dynamisation de la coopération et des relations diplomatiques entre les deux pays, établies en avril 2000. Depuis lors, le Congo et le Qatar ont multiplié des échanges, notamment au niveau des deux chefs d'État, avec notamment la visite de l'émir qatari au Congo en 2002, et celle du président Denis Sassou N'Guesso au Qatar en 2008. Plusieurs accords de coopération ont été signés dans les domaines de l'économie, du tourisme, du transport aérien, des douanes et du sport.

L'accord de promotion et de protection réciproque des investissements, ainsi que celui de la coopération économique et commerciale ont déjà été ratifiés par la partie congolaise. Les domaines des mines et des hydrocarbures font l'objet de projets concrets, dont les études avancent : il s'agit du protocole d'accord pour l'exploitation des sels de potasses dans le département du Kouilou au Congo. La phase de prospection est achevée et la société qatarie, Qatar Mining, attend la licence d'exploitation.

Dans le domaine des hydrocarbures, la Société nationale des pétroles du Congo (Snpc) et la société Qatar Petroleum International ont conclu des accords stratégiques. Par ailleurs, le gouvernement congolais a donné son accord de principe depuis février 2012 pour la construction d'une grande mosquée à Brazzaville. Le Qatar attend de la part du gouvernement congolais que le terrain lui soit attribué pour réaliser son projet.

La visite de travail du chef de l'État devrait permettre à la délégation générale des Grands Travaux du Congo de soumettre à la partie qatarie des projets dont les fiches techniques ont déjà été élaborées. Ils concernent principalement la construction d'un centre international d'affaires, la reconstruction de la zone sinistrée de Mpila, et la construction d'un nouveau centre hospitalier universitaire à Brazzaville.

Le Congo, qui entend créer son propre fonds souverain, pourrait bénéficier de l'expertise qatarie dans ce domaine. Au cours de son séjour au Qatar, le chef de l'État aura une séance de travail avec l'émir du Qatar. Parallèlement, la délégation ministérielle qui l'accompagne aura des rencontres avec les investisseurs de Doha.

Les ministres en charge des Affaires étrangères, des Finances et des Grands Travaux confortent la délégation présidentielle qui quitte Doha ce lundi pour le Koweït.

Thierry Nougou

Les brèves du monde

Chine : assouplissement de la politique de l'enfant unique

Les dirigeants communistes chinois réunis en session plénière à Pékin ont annoncé, le 15 novembre, plusieurs décisions dont la mise en œuvre devrait apporter d'importants changements, aussi bien sur le plan des droits humains que sur l'économie et la société. Entre autres, la politique de l'enfant unique par couple sera allégée. Un deuxième enfant est désormais autorisé au couple dont l'un des parents est lui-même enfant unique. Plus de 10 millions de couples seraient éligibles pour avoir un second enfant, selon un expert de la question cité par l'agence Chine nouvelle. Pour plusieurs internautes chinois, la mesure arrive plutôt tard. « C'est bien, mais on n'a plus les moyens d'élever un second enfant », a réagi l'un d'entre eux, faisant allusion à l'inflation des prix des produits de première nécessité dans la plupart des grandes villes du pays. Par ailleurs, les autorités chinoises ont choisi d'ouvrir les projets financés par l'État aux sociétés privées et d'accorder une plus grande place aux banques privées. Des concessions sont également annoncées pour élargir l'accès des Chinois à internet et aux réseaux sociaux.

CPI : l'ONU déboute les pays africains

L'Afrique n'a pas recueilli suffisamment de voix favorables à sa demande de suspension des procès pour crimes contre l'humanité intentés contre le président et le vice-président kenyans. Sur quinze pays membres du conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies réunis le 15 novembre au siège, à New York, sept seulement avaient appuyé la démarche des dirigeants africains et huit autres s'étaient abstenus. Outre les membres africains, la Russie, le Pakistan et la Chine avaient soutenu le projet de résolution demandant la suspension des poursuites contre Uhuru Kenyatta et William Ruto, deux dirigeants en fonction poursuivis par la Cour pénale internationale (CPI) comme cela ne s'était jamais vu jusqu'ici. La majorité des membres occidentaux du conseil ont regretté une crise « inutile » provoquée ainsi par les Africains, en s'appuyant sur des solutions pratiques proposées par la CPI qui permettraient aux deux dirigeants kenyans de continuer à diriger leur pays. Ce que semblent ne pas entendre des officiels africains interrogés après la décision onusienne. L'actuel président et le vice-président kenyans sont poursuivis depuis 2011 pour leur responsabilité présumée dans les violences politico-ethniques occasionnées dans leur pays par les élections présidentielles de 2007 et qui avaient provoqué plus de 1 000 morts.

France : Levée de boucliers contre le racisme

Après la publication à la une de l'hebdomadaire français d'extrême droite, Minute, des propos assimilant la ministre de la Justice, Christiane Taubira, à un singe, les dénonciations viennent de toutes parts dans ce pays où une « marche des républicains » contre le racisme est prévue le 8 décembre. Les responsables de la droite, tout comme ceux de la gauche au pouvoir, n'ont pas manqué de mots pour stigmatiser cet acte « abject » selon le centriste Jean-Louis Borloo. À la parole se joignent cette fois-ci des gestes de soutien à la ministre de race noire. Premier sur cette ligne de défense, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a saisi la justice contre le journal et l'ouverture d'une information s'en est suivie. La démarche est soutenue par les députés socialistes, dont le chef de file Bruno Le Roux a voulu que chacun soit placé devant ses responsabilités et appelle à « ne rien laisser passer ». À droite, l'ancien ministre UMP, Éric Woerth s'est dit, lui aussi, favorable à la marche des républicains contre le racisme. D'autres manifestations sont également annoncées. Notamment une marche le 30 et un meeting de « défense de la République contre les extrémistes » programmée le 27 novembre par le Parti socialiste, en présence de trois ministres : Christiane Taubira, Manuel Valls et Vincent Peillon.

Football : Ronaldo vainqueur de la première manche du duel avec Ibrahimovic

L'attaquant portugais, sociétaire du Real Madrid, a signé l'unique but du match aller de la phase des barrages, zone Europe, qualificatif à la Coupe du monde 2014, qui opposait vendredi soir l'équipe nationale de son pays à celle de la Suède. Un match qui avait valeur de face-à-face entre deux des grands butteurs mondiaux du moment : Cristiano Ronaldo et Zlatan Ibrahimovic. Le capitaine de la Seleççao a remporté ce duel des titans en battant d'une jolie tête le portier suédois, à la 82e minute du match. Il aurait même doublé la mise quatre minutes plus tard si sa nouvelle reprise de tête n'avait trouvé le montant adverse. De Zlatan, on n'a pas vu grand-chose vendredi soir au stade de la Lumière de Lisbonne, même si les visiteurs s'étaient montrés plus dangereux à la première mi-temps de ce match. Rendez-vous est pris pour mardi à la manche retour.

Th.N.



AMIC Télécom

Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
 de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

CÉLÉBRATION

Centre culturel russe : 45 ans au service des Congolais

Le CCR fonctionne à Brazzaville, capitale de la République du Congo, depuis 1968, et a un statut régional. Il est l'unique institution russe de ce genre dans la région de l'Afrique centrale qui inclut la République du Congo, la République démocratique du Congo, la République Gabonaise et la République du Cameroun.

La République Populaire du Congo occupait dans les années 60-80 une place particulière dans la coopération culturelle de l'Union soviétique avec les pays de l'Afrique centrale, compte tenu de l'échelle des activités humanitaires soviétiques dans cette région et de la présence de plusieurs spécialistes soviétiques travaillant au Congo. Ces années ont été marquées par un grand nombre de visites d'éminentes personnalités de l'URSS : le deuxième cosmonaute soviétique Herman TITOV, de célèbres académiciens, tel que le professeur en droit Lev Entine, le chanteur légendaire Joseph Kobzone, des sportifs

comme Vassily Sokolov ayant entraîné la sélection congolaise de football, qui a été championne des Premiers Jeux Africains en 1965 à Brazzaville.

Plus de 7000 spécialistes congolais formés en URSS !

Cette période se distingue également par une grande envergure de la formation des étudiants congolais en Union soviétique, qui occupent présentement des places dignes dans diverses structures publiques et privées du Congo. Selon les statistiques les plus modestes de toutes les années de la coopération entre les deux pays, plus de sept mille spécialistes ont été formés en Union soviétique.

Poursuivant les meilleures traditions de son travail, le Centre culturel russe se donne aussi comme mission, à l'heure actuelle, d'exécuter des programmes à long terme dans les sphères culturelle, scientifique et éducative.

Si on parle ces derniers temps, on peut constater que les traditions de la coopération

constructive continuent. Cette année, comme l'année dernière, plus de cent étudiants congolais ont commencé leur formation dans les universités russes. Parmi eux, 44 ont bénéficié des bourses d'État de la Fédération de Russie.

En 2013 le Centre culturel russe a fait une série de dons de livres en langue russe aux institutions congolaises : la Bibliothèque nationale, l'université Marien-Ngouabi, les lycées de la ville de Brazzaville.

Les peintres congolais lauréats à Moscou

Au Centre, on trouve une bibliothèque et une médiathèque dont les fonds ont commencé à s'enrichir avec de nouvelles acquisitions. Pendant ces derniers mois, quelques spécialistes congolais ont visité la Fédération de Russie. Il s'agit avant tout des professeurs de la langue russe qui ont pris part aux séminaires de perfectionnement professionnel. En avril de l'année en cours, les peintres de l'Association de l'école de peinture de

Poto-Poto ont participé à un concours-exposition intitulé « La Semaine russe de l'art » à Moscou, et ils en sont sortis lauréats.

Le Centre culturel russe entretient des relations fructueuses avec les médias congolais. Les 16-20 novembre de cette année, la Télé Congo fait la projection d'une série de films sur la Russie. Le fait que le 31 octobre l'Agence russe d'information RIA Novosti a signé un accord de coopération avec l'Agence congolaise d'information va renforcer l'échange d'informations entre les deux pays. Le Centre culturel russe va davantage contribuer à l'intensification de la coopération culturelle, scientifique et éducative pour le progrès et la prospérité de nos peuples. Il faut souligner que la force et la puissance de la coopération humanitaire consistent au fait qu'elle possède son puissant potentiel constructif et ne dépend pas de la conjoncture politique.

La visite du président de la République du Congo, Son Excellence Monsieur Denis Sassou-

N'Gesso, qui a eu lieu du 12 au 14 novembre 2012, a souligné la volonté de la Russie et du Congo de passer à une nouvelle étape qualitative des relations bilatérales et une aspiration mutuelle d'intensifier la coopération dans le domaine humanitaire.

Sans aucun doute, 2014 – l'année du cinquantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'URSS/la Russie et la République du Congo, marquera le début d'une nouvelle étape dans le développement des relations bilatérales russo-congolaises dans le domaine de la culture, la science et la formation des cadres. Et vont s'élargir : les liens entre les organisations sociales et publiques russes et congolaises, les institutions de la culture, les opérateurs économiques, les universités et les jeunes de nos pays.

Sergueï Belyaev

Conseiller de l'Ambassade de la Fédération de Russie en République du Congo
Directeur du Centre culturel russe de Brazzaville

FOIRE DU LIVRE À BIVRE

Alain Mabanckou, président de la 32^e édition

Deuxième rendez-vous français du monde de l'édition et de la littérature, après le Salon du livre de Paris, la Foire du livre de Brive, en Corrèze, s'est tenue du 8 au 10 novembre dernier. En vedette, Alain Mabanckou, choisi pour être le président de ce cru 2013.

La tâche d'Alain Mabanckou ne consistait pas seulement à couper un ruban, faire quelques discours et parler de ses propres romans ! Ce serait compter sans la générosité et l'inépuisable curiosité de l'écrivain franco-congolais, qui a répondu avec un bel enthousiasme à la mission qui lui était confiée : faire partager aux amoureux du livre ses coups de cœur, ses découvertes, ses admirations. Avec l'appui de l'équipe de la Foire du livre, Alain Mabanckou a concocté un programme de rencontres et de tables rondes destiné à faire connaître les écrivains qu'il aime : quelques « poids lourds » de la littérature, comme Le Clézio ou Amélie Nothomb, mais aussi de jeunes auteurs moins connus du grand public avec lesquels il partage le goût de la langue française et des voyages, les interrogations sur sa propre identité et le pays d'où l'on vient. Des lecteurs dans le monde entier Ce questionnement identitaire, Alain Mabanckou l'a toujours poursuivi, depuis son premier ro-



Alain Mabanckou (© Hermance Triay)

man, Bleu Blanc Rouge, en 1998, qui reçut le Grand Prix littéraire d'Afrique noire, jusqu'au dernier, Lumières de Pointe-Noire, paru en janvier 2013. Entre-temps, Verre Cassé (2005), suivi de Mémoires de porc-épic, qui reçut le prix Renaudot en 2006, a fait connaître Alain Mabanckou auprès d'un large public. Il n'a pas cessé de conquérir de nouveaux admirateurs avec des traductions de ses ouvrages dans une vingtaine de langues.

Retour aux sources de l'enfance Lors de la Foire de Brive, Alain Mabanckou est revenu longue-

ment sur Lumières de Pointe-Noire, le récit de son retour au Congo-Brazzaville et, plus exactement à Pointe-Noire, sa ville natale. Devant une salle comble, séduite par son humour, sa gentillesse et l'émotion qui affleurerait dans ses propos, il a expliqué comment ce livre, très intime, était comme un « album de famille » feuilleté avec tendresse, où l'on retrouvait les silhouettes et les voix de ceux qui, de livre en livre, ont nourri son imagination. Pourtant, ce voyage à Pointe-Noire, après plus de vingt ans d'absence, Alain Mabanckou l'avait longtemps retardé jusqu'à cette invitation de l'Institut français, en 2012, de venir y donner des conférences. Il a accepté de revenir sur les pas de son enfance et c'est ce retour, à la fois douloureux et libérateur, qu'il raconte dans ce livre, avec sa verve et sa truculence habituelles, teintées de cette « nostalgie heureuse » qui lui tient tant à cœur. Au terme de ces trois jours très denses, Alain Mabanckou a fait un dernier cadeau aux visiteurs de la Foire de Brive qui ont pu découvrir le comédien et mettre en scène Modeste Nzapassara, dans un superbe one-man-show adapté du roman Black Bazar d'Alain Mabanckou.

Béatrice Jaulin

FESTIVAL IMAGES ET HISTOIRE

Brazzaville à l'honneur pour la deuxième édition

Après « L'Afrique dans les tranchées » pour sa première édition, en 2012, le festival Images et Histoire, qu'accueille l'Institut français du Congo du 17 au 22 novembre, porte cette année son attention sur Brazzaville, capitale de la France libre entre 1940 et 1944.

Le soixante-dixième anniversaire de la conférence de Brazzaville (janvier 1944) et la commémoration du décès de Félix Éboué (mai 1944) ont amené les organisateurs à revisiter le rôle joué par Brazzaville pendant la Seconde Guerre mondiale tant du point de vue de la mobilisation des hommes et du matériel que de la symbolique qu'elle a représentée dans le conflit. Trois axes seront abordés pour présenter cette histoire : comment les Africains ont été appelés à se battre pour la France alors qu'ils n'étaient pas encore citoyens mais sujets de l'empire français ; Brazzaville, centre de la résistance française après que le gouverneur Éboué s'était rallié à De Gaulle ; la prise en compte, à la fin de la guerre, des Africains qui avaient combattu pour la France.

Les conférenciers viendront du Congo, avec notamment le professeur hollandais, mais également du Cameroun, de France, des États-Unis et du Canada. « Un panel large d'intervenants a été choisi en fonction de leur pertinence et de leur qualité. Ils sont tous des spécialistes des questions à aborder et les réalisateurs de documentaires qui ont travaillé sur des images liées à cette période proposeront des films », a indiqué Louis Étienne. « La nouveauté cette année, c'est qu'il y aura aussi des images d'archives de Brazzaville dans les années quarante, données par le Centre national du cinéma », a-t-il précisé.

L'idée de ce festival a germé dans la tête de Louis Étienne dans le but de montrer que l'histoire du Congo et de la région d'Afrique centrale est extrêmement riche. Elle s'inscrit dans une histoire plus globale, plus universelle dans laquelle les Africains et les Congolais ont joué un rôle essentiel. « Cette histoire est à découvrir, car elle est méconnue et puis surtout, je souhaite que chacun vienne assister librement aux conférences et se fasse une opinion sur une histoire commune et douloureuse à la France, à l'Europe, à l'Afrique et au Congo. » Les débats seront notamment centrés sur les thématiques portant sur l'Afrique-Équatoriale française et l'Afrique-Occidentale française des mobilisations à l'Armistice, les 43 tirailleurs, l'engagement des Africains et leur sort douloureux pendant la guerre sur le sol métropolitain (l'exemple du capitaine Tchoredé ; Léopold Sédar Senghor : un prisonnier aux mains des Allemands).

Hermione Désirée Ngoma

IMAGES ET HISTOIRE

FESTIVAL DE CINÉMA ET D'HISTOIRE

2^{ÈME} ÉDITION

DU 17 AU 22.
NOVEMBRE 2013
À L'IFC (EX CCF)

BRAZZAVILLE CAPITALE DE LA FRANCE LIBRE
FIN 1940 - 1944





CACOGES/BZV/BVE/RET/N°608/2013

■ Brazzaville
Immeuble de l'ARC
9^e Etage, Entrée 908
Av. Amilcar Cabral
République du Congo
Tél. : +242 06 989 06 06
E-mail : cacoges@gmail.com

■ Paris
29, Rue Bassano 75008
Quartier Georges 5
Tél. : +33 1 76 73 28 00
Paris - Région Ile-de-France
<http://www.cacoges.com>

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la dissolution de la Société Congolaise de Production de l'Electricité(SCPE) prononcé par le Conseil des Ministres en date du 28 juin 2013, le Cabinet CACOGES, liquidateur de l'ex SCPE prie les tiers, ayant reçu des lettres de demande de confirmation des soldes, de bien vouloir répondre dans les plus brefs délais et ceci directement à CACOGES, aux adresse ci-dessous :

Brazzaville
Immeuble de l'ARC
9^e Etage, Entrée 9.08
Av. Amilcar Cabral
République du Congo
Tél. : +242 06 989 06 06
E-mail : cacoges@gmail.com

reich.tsoumou@gmail.com

Merci de votre collaboration.

Pour CACOGES
Audit, Conseils et Services aux Entreprises



Brice Voltaire ETOU-OBAMI
Associé Gérant
Liquidateur de l'EX SCPE



OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste : Assistante dentaire

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche deux infirmières jeunes diplômées même sans expérience professionnelle.

Les candidates sont invitées à déposer leur lettre de motivation et CV avec photo au cabinet dentaire SEMINET sis au 2^{ème} étage de l'immeuble CNSS, au-dessus de la pharmacie Mavré ou à l'envoyer à l'adresse email suivante : secretariat@cdseminet.com.

Les candidates retenues suivront une formation d'assistante dentaire au sein du cabinet.

Tél : 06 683 15 14 / 05 551 42 96.

**AGENCE DE VOYAGES ET DE TOURISME
AFRICA TRAVEL'S RECHERCHE :**

- 1-Un garçon qui a la bonne maîtrise de : logiciel Amadeus, l'outil informatique. Ayant au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle et une connaissance de la langue anglaise.
- 2-Des hôtesses d'accueil : 1m70 et plus, une connaissance de la langue anglaise.

Veuillez déposer vos candidatures à l'adresse suivante : 01 rue Mayombi Nkombo, arrêt de bus Bas-prix. Pour plus d'informations contactez :
04 105 50 50 / 05 050 47 48

**Tu aimes envoyer les SMS ? Tu veux gagner 100.000FCFA ?
Ce concours est pour toi. Bipe vite le 04 480 43 99
pour participer. Concours organisé par LES EDITIONS+ .
du 30 octobre au 16 décembre 2013-.**

IN MEMORIAM

17 novembre 2008 – 17 novembre 2013
Cela fait déjà cinq (5) ans que l'Eternel rappelait à lui depuis Paris à sa 48^e année, Madame Ngousoulou née Kosso Augustine Pauline, Inspectrice des Impôts. A cette date de triste mémoire, le Colonel Basile Ngoussoulou, les enfants et la famille prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir pour elle une pensée pieuse.
Paix à son âme.
Que toute la gloire revienne à l'Eternel Dieu le créateur.



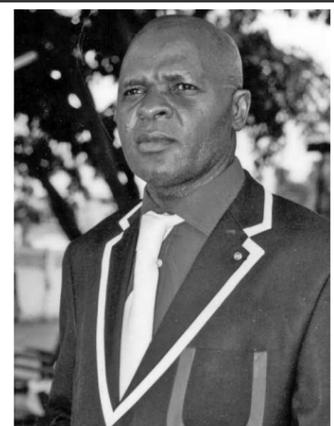
18 Novembre 2010 - 18 Novembre 2013
Jour pour jour cela fait 3 ans que la mort arrachait brutalement à l'affection de sa famille maman Pascaline Mikia. En ce jour de triste anniversaire, Paul Romuald Mokebe, Jean Ignace Bobianga, Marcel Lobouaka ainsi que leurs sœurs et tous les petits-fils de la défunte prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.
À cet effet, une messe pour le repos de son âme sera dite le Dimanche 17 Novembre 2013 à 6h30 en la Paroisse Saint Augustin de la Tsiéme.
Paix à son âme



NÉCROLOGIE

Heloïde Ndaboulou, agent de Conseimmo et la famille Banzouzi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, mère et grand-mère Yvette Flore Banzouzi, survenu le 13 novembre 2013 au CHU de Brazzaville.
La veillée se trouve à l'arrêt Pharmacie de Moukondo. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

18 Novembre 2012 – 18 novembre 2013
Voici un an jour pour jour qu'il a plu au Tout – Puissant de rappeler à lui notre cher époux, frère et oncle Gilbert Mabiála Ntangou dans sa 48^{ème} année, l'arrachant ainsi à notre affection. En ce jour de triste anniversaire, la famille Dingani, la veuve Mabiála Ntangou ainsi que les enfants prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.



CHRONIQUE

Novembre très culturel à la Maison de l'Unesco

Les secteurs de programme, les États membres, les partenaires publics ou privés, tout comme la Section des événements spéciaux, assurent l'organisation d'événements culturels : spectacles, concerts, expositions, projections de films, lancements de livres, etc. Et il faut avouer qu'en cette fin de mois de novembre, le ton culturel est particulièrement donné. Jugeons-en en déroulant le programme.

Il faut constater qu'en toile de fond, la Conférence générale cette année aura lieu au siège de l'Organisation du 5 au 20 novembre, et, exceptionnellement, les expositions et spectacles organisés durant cette trente-septième session ne seront pas accessibles au public. Mais qu'à cela ne tienne, ceux qui ne sont pas concernés par la Conférence générale ne seront pas en reste, car dès le vendredi 22, ils pourront prendre part au lancement de livre, qui cette année mettra en vedette le Dictionnaire universel des créatrices à l'occasion de la Journée internationale pour que cesse la violence à l'endroit des femmes.

Ce recueil, rendu possible par plus de quatre décennies d'engagements et de travaux dans tous les pays qui ont permis de renouer avec une généalogie jusque-là privée de mémoire, devrait symboliser la volonté de mettre en lumière la création des femmes à travers le monde et le temps et de rendre visible leur apport à la civilisation. C'est en définitive une encyclopédie pionnière en trois volumes contenant quarante siècles de création des femmes à travers le monde dans huit domaines : arts, arts du spectacle, géographie-exploration, histoire-politique-économie, littérature et livres, sciences et techniques, sciences humaines et sports.

Ce volume, dont les lettrines ont été dessinées par Sonia Rykiel, réunit près de 1 600 auteurs. Ce lancement sera suivi d'une soirée agrémentée par un concert de Charbel Rouhana, compositeur, chanteur et musicien libanais qui figure parmi les grands maîtres du luth oriental et contribue à rénover sa pratique et ses techniques. Il a accompagné Fairouz, Magida al-Roumi, Julia Boutros, Hariprasad Chaurasia, et bien d'autres. Il a aussi composé différentes musiques, est chorégraphe et directeur artistique de la célèbre compagnie de danse Caracalla.

Il a notamment remporté le Grand Prix musical japonais du Hiramaya, pour sa composition Hymn of Peace (1990), le Murex d'Or en tant que musicien de l'année (2000) et a été sélectionné pour participer au forum musical français Babel Med 2011. En marge du concert, une exposition photographique en 3D sur le Liban organisée par l'association Diaspora libanaise Overseas à l'occasion de sa fête nationale qui coïncide ce 22 novembre.

Les 21, 26 et 27 novembre, l'Unesco célèbrera l'amour de la sagesse à l'occasion de la Journée mondiale de la philosophie sur le thème « Des sociétés inclusives, une planète durable ». Tous les ans maintenant, depuis 2002, la Journée mondiale de la philosophie est célébrée par l'Unesco le troisième jeudi de novembre à travers le monde. Le 21 novembre prochain, il s'agira de promouvoir une culture internationale du débat philosophique qui respecte la dignité humaine et la diversité, souligner la valeur durable de la philosophie pour le développement de la pensée humaine, pour chaque culture et pour chaque individu. Comme à l'accoutumée, tables rondes, café-débats philosophiques, expositions et ateliers d'enfants permettront à chacun de se retrouver et de s'exprimer en toute liberté.

Le jeudi 28, ce sera au peuple palestinien de jouir de la Journée internationale de solidarité qui lui est consacrée depuis le 29 novembre 1977 dans le but initial de marquer l'adoption en 1947 du plan de partage de la Palestine, de rappeler aussi la responsabilité permanente de l'ONU quant au règlement de la question de la Palestine et de mobiliser la communauté internationale en faveur de l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien. Une soirée Cinéastes palestiniennes consistant en une projection de courts métrages (version originale en arabe sous-titrée en anglais) se fera également en présence des réalisatrices et productrices.

Ce même soir le public aura droit à la projection du film *Enfance clandestine* (*Infancia clandestina*) de Benjamín Ávila, sorti en 2013 avec Ernesto Alterio, Natalia Oreiro, Cesar et Teo Gutierrez Moreno. Recommandé pour tous publics, ce drame historique en 110 minutes du réalisateur argentin Benjamín Ávila, présenté à la Quinzaine des réalisateurs du Festival de Cannes en 2012 a aussi reçu les prix du meilleur scénario au Festival international du nouveau cinéma latino-américain de La Havane et Casa de America du Festival de Saint-Sébastien

Ferréol-Constant-Patrick Gassackys

FESTIVAL DES MUSIQUES URBAINES

Les jeunes ont vibré au rythme de la première édition

Lancés le 1^{er} novembre à Pointe-Noire, les quarts et les demi-finales du Festival des musiques urbaines (FMU) ont eu lieu les 16 et 17 novembre au Ruisseau. La finale est prévue le 1^{er} décembre.

Ont pris part aux compétitions, 41 artistes, sur les 105 répartis en catégories DJ, Hip hop et danse urbaine, qui ont participé du 1^{er} au 3 novembre aux présélections. Celles-ci ont opposé 9 DJ, 28 rappeurs et 4 danseurs. Les premiers de chaque catégorie bénéficieront d'une somme de 500.000 FCFA, une manière pour les organisateurs d'encourager les jeunes artistes et les aider à réaliser un

premier produit, avait indiqué Euloge Patrick Mvoumbi, président du comité d'organisation du FMU, le 31 octobre dernier, lors d'une conférence de presse sur l'événement.

Les présélections du festival ont connu un franc succès, avec la présence d'un grand nombre de jeunes très enthousiastes. Toutefois, a été constatée une absence d'expression artistique féminine. Hormis la chanteuse pontégrégrine Kini, les rares jeunes filles qui sont montées sur scène avec certains groupes ont plutôt joué les figurantes.

Par ailleurs, bien que le niveau de certains participants ait été acceptable, les organisateurs ont déploré le manque d'application des consignes par ceux-ci. No-

tamment en ce qui concerne le support exigé, à savoir le support CD. D'où cette précision d'Altesse Cody, chargée de la communication du comité d'organisation du FMU : « Aux présélections, bon nombre d'artistes sont venus avec des clés USB et des cartes mémoires. Nous tenons à leur rappeler que le support exigé est le CD. »

Cette première édition du FMU, dont le jour de la finale coïncide avec la célébration de la Journée internationale de lutte contre le VIH/sida, a pour thème : « Réunissons la jeunesse autour de la sensibilisation et la lutte contre le VIH/sida ». L'événement est organisé par la maison MCRTV (Média concept radio télévision).

Prisca Condhet

COLLOQUE

Sony Labou Tansi en scène(s) : une expérience théâtrale du monde

Le Conservatoire national supérieur d'art dramatique (CNSAD) organise depuis hier un colloque sur « ce que Sony Labou Tansi fait au théâtre ».

Pendant deux journées (14-15 novembre), les participants au colloque dédié à l'œuvre de Sony Labou Tansi échangeront sur les thèmes suivants : poétique du muscle, poétique de l'idée, les testaments de Sony Labou Tansi, passage à l'acte (de respirer).

Au travers d'échanges, de lectures de scènes et de poèmes, d'archives visuelles comme sonores, ce colloque permettra de comprendre combien le théâtre de l'écrivain congolais, au cœur de sa conception de l'écriture, a été novateur. Interprétées par son groupe, le Rocado Zulu Théâ-

tre, ses pièces continuent d'interpeller acteurs, metteurs en scène, chercheurs et spectateurs. Le lien physique que son écriture établit entre les mots et les corps construit le monde que Sony Labou Tansi voulait dire et inventer, révélant son énergie créatrice. Après une irruption fracassante en littérature en 1979, Sony a légué un héritage d'une actualité toujours aussi vive depuis sa mort précoce survenue à Brazzaville le 14 juin 1995, qu'il est important que la jeune génération puisse s'approprier.

« Le théâtre est peut-être la seule manière de redorer le blason de l'existence sans cesse délavé par l'institution civile. C'est un lieu de rencontre avec la vie et la mort et peut-être la seule occa-

sion pour un être humain de serrer la main fortement à ces deux inconnues. En cela il me paraît être un lieu sacré. Le sacré étant pour moi ce qui permet de joindre la respiration de la chair à celle de l'idée, autorisant ainsi la cohabitation lumineuse entre la poétique du muscle et celle de l'idée [...]. Je me suis toujours demandé pourquoi on ne mettait pas à l'entrée des théâtres de grandes cuvettes d'eau destinée à ablutionner les convives. Cela préparerait le public à jouer (et non à « marcher ») et à lui faire aussi s'entrechoquer ses morceaux dans ce lieu de casse qu'est le théâtre. » (Propos de répétitions de Sony Labou Tansi, le 8 novembre 1984).

Marie Alfred Ngoma

ARTISANAT

Six cents kits de coiffures destinés aux femmes en difficulté d'insertion

Les salons de coiffure de tous les départements du pays recevront du ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement des kits de coiffure afin d'aider à l'insertion des femmes et jeunes filles mères en leur procurant des revenus. Les kits ont été remis au ministère de tutelle, le 15 novembre à la Maison de la femme, par le groupe Bouka, qui a remporté, le 28 février 2013, le marché de fournitures soumis à appel d'offres. Tondeuses, casques, sèche-cheveux, lisseurs, fauteuils de coiffure et lave-tête composent le matériel.

Le directeur de cabinet par intérim, Dominique Mbanga, a félicité le groupe Bouka pour avoir respecté les clauses de l'accord. « Ce lot de kits permettra au mi-



nistère d'accompagner les femmes dans leur autonomisation en vue d'améliorer la productivité », a-t-il souligné.

Notons que le soutien aux activités génératrices de revenus au

profit des femmes et jeunes filles mères fait partie des missions du ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement.

Lydie Gisèle Oko

ASSEMBLÉE NATIONALE

Delly Sesanga réaffirme son credo pour la démocratie

L' élu, qui a soumis une proposition de loi actuellement en discussion à l'Assemblée nationale, a éclairé les députés sur le bien-fondé des libertés de réunion et de manifester pour le pays, indiquant que ces deux latitudes ne sont pas moins dangereuses pour l'ordre public.

Le député national, Delly Sesanga Hipungu, a soumis, le 15 septembre à l'Assemblée nationale, la proposition de loi fixant les règles relatives à la liberté des réunions et les mesures d'application de la liberté de manifestation en RDC. Cet exercice a également été l'occasion pour cet élu, de réaffirmer son credo pour la démocratie et d'éclairer ses collègues sur le bien-fondé de ces deux facilités pour le pays. « *Jamais, de toutes les lois que j'ai eu le privilège d'initier devant notre chambre depuis sept ans, aucune n'a emporté ma conviction de démocrate engagé et de républicain irréductible, autant que celle que j'ai l'avantage de présenter ce jour* », a-t-il souligné.

Le travail soumis à l'Assemblée nationale comporte, en effet, cinquante articles répartis en neuf chapitres. L'auteur, qui a fait son travail, souhaite que ses pairs adoptent ce projet en vue de parfaire cette œuvre pour sécuriser leurs concitoyens, quant à l'usage effectif des pouvoirs que leur donne la constitution. La balle est donc dans le camp des députés vers qui tous les yeux sont tournés et qui doivent en répondre devant l'histoire.

Le fondement de la démocratie

En scrutant ce projet de loi, Delly



Le député Delly Sesanga Hipungu

Sesanga y a décelé les fondamentaux d'un État de droit. « *En effet, d'une part, la dimension politique du droit de manifester confère à la présente loi, sa place parmi les valeurs qui fondent la République. Et, d'autre part, sa charge historique dans la construction de notre démocratie en fait une des exigences toujours actuelles* », a expliqué le député. Expliquant les raisons qui l'ont poussé à travailler pour donner cette loi au pays, Delly Sesanga a relevé les avantages que procure la mise en place d'un régime qui s'appuie notamment sur les deux notions fondamentales de son projet de loi. Pour cet élu, en effet, l'exercice de la liberté de manifester élargit les bases de l'espace public. « *Et il y a lieu de le considérer comme un prolongement, au sein de la nation, du débat démocratique institutionnalisé* », a-t-il noté. Pour lui, l'exercice de la liberté de manifester ne devrait pas être redouté. Comme

c'est souvent le cas en RDC. Bien au contraire, a-t-il poursuivi, il devrait être promu.

De l'avis de cet élu, légiférer sur la liberté de réunion et de manifestation, c'est exorciser les démons liberticides qui hantent les allées de l'histoire de la RDC. « *Ici, les enjeux politiques et techniques de la réforme se mesurent à l'aune de l'histoire douloureuse et tragique qui va du martyr du 4 janvier 1959 à la marche des Chrétiens du 16 février 1992, en passant par le massacre des étudiants en 1969* », a-t-il fait remarquer.

Lever le malentendu

Delly Sesanga a fait constater qu'à l'ombre d'un régime autoritaire, la liberté de réunion et de manifestation sont sacrifiées sur l'autel de l'ordre public. Alors qu'à l'inverse, dans un régime démocratique, sous les lumières d'un État de droit, ces mêmes libertés prospèrent, et sont garanties par l'ordre public. Mais pour la RDC, la leçon à tirer, selon lui, est que la pratique du droit de manifester et de se réunir est une question de malentendu. Alors que les pouvoirs publics, arc-boutés sur les impératifs liés à la sureté de l'État, ont développé une doctrine répressive contre les manifestations publiques, a-t-il noté, pour certains administrés, la manifestation charrie l'idée d'obtenir des changements par la violence, oubliant qu'aussi légitimes que soient leurs revendications, celles-ci ne peuvent avoir pour finalité, la

rupture de l'ordre public.

Des innovations soutenant des objectifs

Marquant les innovations apportées par cette proposition de loi, Delly Sesanga Hipungu a noté la distinction claire des notions de réunion privée, réunion publique, attroupement et manifestation publique, souvent confondues au préjudice des usagers. Il y a également la formalisation du dialogue entre l'administration et les usagers quant au traitement des difficultés de l'organisation des manifestations publiques et la pénalisation de l'entrave à l'exercice de la liberté de réunion et de manifester. L'auteur a également prescrit la définition de la responsabilité civile des organisateurs des manifestations publiques et la garantie d'un régime spécifique d'indemnisation des victimes des dommages survenus lors des manifestations publiques. Alors que les objectifs de cette orientation de loi sont la conformité de l'exercice du droit de manifester et de liberté de réunion au prescrit de la constitution, qui les place sous le régime de la déclaration préalable ainsi que la clarification pour les administrés, des modalités concrètes et pratiques de l'exercice effectif de ces libertés, en ayant identifié les différents intervenants à différents niveaux. Delly Sesanga a aussi marqué la volonté de la soumission des décisions des autorités administratives en la matière à l'obligation de motivation, sous contrôle du juge, et celle de la création d'un droit à la manifestation à l'obligation faite à l'autorité administrative de propo-

ser des conditions alternatives pour les organisateurs de la manifestation lorsque les impératifs justifiés d'ordre public sont en cause. Mais la proposition de loi vise également l'organisation de contrôle juridictionnel par le juge sur les actes administratifs, par un contentieux de l'urgence, compatible avec les nécessités pratiques d'exercice de la liberté de manifester.

Éclaircir les choses

Devant cette ambiguïté, le député a voulu remettre les choses au clair et permettre aux uns et aux autres de savoir comment s'en tenir. Ce sont donc là, selon lui, l'essence et l'originalité de ce projet de loi soumis à l'appréciation de ses pairs. « *J'ai pris la responsabilité d'initier la présente proposition de loi pour répondre aux défis que soulève la situation déplorable de l'exercice de la liberté de manifester dans notre pays. Il s'agit de traduire, plus que jamais, la proclamation constitutionnelle du droit de manifester et de réunion en une effective liberté publique* », a-t-il précisé.

Cette proposition de loi permettra, de son avis, de mettre fin à la jungle juridique et administrative constatée, qui est une source d'abus de pouvoir. Alors qu'elle assure, en même temps, l'équilibre nécessaire entre cette liberté de premier rang et les nécessités motivées de l'ordre public, tout en assurant à l'administré, le droit d'user de la liberté que lui reconnaît la constitution.

Lucien Dianzenza

NORD-KIVU

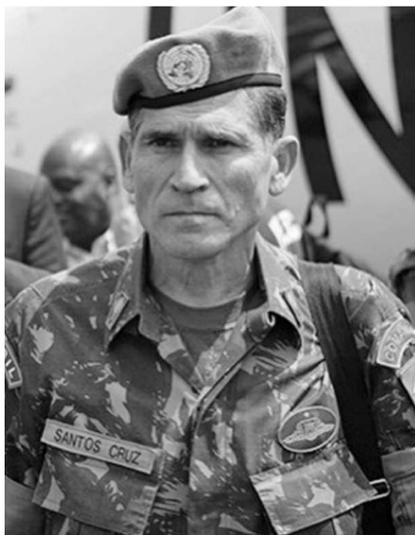
La Monusco somme les groupes armés à déposer les armes

Un appel pressant leur a été lancé depuis Goma par le chef d'Etat-major des forces armées de la Monusco, les exhortant à déposer rapidement les armes au risque d'y être contraints par la force.

Décidément, l'étau se resserre de plus en plus sur les groupes armés encore actifs dans l'Est de la RDC. Après la débâcle du M23, tous sont pour ainsi dire sur le qui-vive, redoutant une éventuelle offensive généralisée de la part des FARDC et de la Monusco qui tiennent à en finir avec eux. Aujourd'hui, le credo est le même au niveau de la communauté internationale : mettre fin à l'instabilité chronique de cette partie de la RDC en y restaurant la paix. Pour y arriver, il faut absolument éradiquer le phénomène « groupes armés » enraciné dans l'Est du pays et devenu source d'insécurité sur fond d'affrontements armés récurrents. La Monusco qui vient d'intérioriser cette réalité est décidée de prendre le taureau par les cornes en traquant, au besoin, tous les

groupes armés réfractaires à la paix.

Le lieutenant-général Carlos Alberto Dos Santa Cruz, chef d'Etat-major des forces armées de la Monusco, a fait état de cette perspective au cours d'un récent point de presse tenu à Goma. Il a saisi cette opportunité pour lancer un appel pressant aux groupes armés concernés, nationaux et étrangers, à déposer rapidement les armes au risque d'y être contraints par la force. « *Nous souhaitons que les groupes armés choisissent la reddition, qu'ils déposent les armes et retournent dans la vie civile. Mais, s'ils ne le font pas, nous allons aller de l'avant avec notre mandat, qui est de les éliminer* », a déclaré le chef militaire de la Monusco. En fait, la Mission onusienne se dit prête à user comme il se doit de son nouveau mandat tel que repris dans la résolution 2098 du Conseil de sécurité de l'Onu. Après moult tergiversations, et tenant compte d'une opinion intérieure



Le Chef d'Etat-major de la Monusco, Carlos Alberto Dos Santa Cruz

qui n'était plus en phase avec ses activités de maintien de la paix dont les résultats sur terrain étaient souvent mitigés, la Monusco entend cette fois-ci, booster son image en scrutant toutes les voies possibles pour faire taire définitivement les armes à l'Est du pays.

C'est non sans raison que le lieu-

tenant-général Carlos Alberto Dos Santa Cruz a rappelé que son institution n'avait aucune acointance avec un quelconque groupe armé dans la région. Cette vision de la Monusco consistant à mener des opérations militaires ciblées contre les groupes armés « *n'est pas influencé par quelques discussions que se soit* », s'est-il contenté de dire, allusion faite sans doute aux pourparlers de Kampala qui n'auront aucune incidence sur la position déjà arrêtée. Et d'ajouter : « *C'est facile de comprendre pourquoi nous devons changer la donne ici au Congo. Nous devons arrêter ces groupes armés ici. Et, c'est à cela que nous allons nous atteler dans notre mandat* ».

Ce coup de gueule du lieutenant-général Carlos Alberto Dos Santa Cruz fait suite à plusieurs autres sommations antérieures non suivies d'effets de la communauté internationale et du gouvernement congolais appelant les groupes ar-

més encore actifs à déposer les armes. Cette fois-ci sera peut-être la bonne d'autant plus que la population locale a été exhortée « *à être solidaire des autorités dans la lutte contre ces groupes armés qui troublent la paix sociale dans cette partie du pays* ». Après avoir vécu dix-huit mois de guerre avec tout ce que cela implique en termes d'instabilité et d'insécurité, les populations du Kivu ne jurent que par le rétablissement de la paix dans leur province. Appuyée par la population et requinquée à la suite du dernier succès militaire réalisé conjointement avec les FARDC sur le M23, la Monusco via sa brigade spéciale d'intervention dispose donc de tous les atouts pour venir à bout des groupes armés qui empestent l'Est de la RDC. Ils sont à peu près une quarantaine de groupes armés actuellement recensés qui sévissent encore dans l'Est, notamment dans les Nord et Sud-Kivu, le Maniema, le Katanga et la Province Orientale.

Alain Diasso

AFFAIRES SOCIALES

Le Reejer lance la quinzaine des enfants en situation difficile

Le coup d'envoi a été donné le vendredi 15 novembre, au salon Lubumbashi du Grand Hôtel Kinshasa, par le ministre des affaires sociales, actions humanitaires et solidarité nationale, Charles Naweji.

Placée sur le thème : "Bomoto nde droit" ou droit à la dignité humaine, cette quinzaine qui va du 15 au 30 novembre, est initiée par le Réseau des éducateurs des enfants et jeunes de rue. Elle constitue donc une opportunité culturelle de réflexion et de conscientisation de la population congolaise et kinoise en particulier, mais également de la communauté internationale en vue d'un investissement conséquent au profit des enfants en situation difficile. La quinzaine des enfants en situation de rue s'inscrit dans le cadre des activités commémoratives de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) célébrée le 20 novembre de chaque année.

Au regard de l'ampleur du phénomène "enfants de la rue" (environ 20.000 enfants de rue à Kinshasa), le ministre des affaires sociales, Charles Naweji, estime qu'il faut trouver des solutions innovantes afin d'améliorer leur qualité de vie. « Nous étu-



Le ministre des Affaires sociales, Charles Naweji, (au centre) entouré (à droite) par le coordonnateur du Reejer, Remy Mafu et (à gauche) par le chef de projet à Save the children, Adeline Grippon

dions le pourquoi de la présence de ces enfants dans la rue et voir comment empêcher la descente des autres enfants dans la rue », a-t-il déclaré, tout en soulignant que la quinzaine vise, non seulement à s'occuper des enfants de la rue et des familles, mais aussi à donner une chance à ceux qui sont dans la rue de se réinsérer soit en famille, soit à l'école, soit en apprentissage d'un métier. Charles Naweji a indiqué que les acteurs font face à des contraintes dont la première cause serait les conditions de vie précaires des

familles qui font que les enfants se déversent dans la rue.

Au cours du point de presse, il a été soulevé le fait que les résultats des interventions dans la situation des enfants de rue ne sont pas palpables. À cette question, le ministre Charles Naweji a indiqué : « On est entrain de travailler, je ne dirai pas qu'il y a satisfaction, beaucoup reste à faire. La satisfaction viendra dans l'amélioration de la qualité de vie des familles », a-t-il précisé.

Des soirées, des débats, des concerts

Plusieurs activités sont prévues au cours de cette quinzaine.

Il est prévu à la Halle de la Gombe un grand débat ayant pour thème : "Être fille-mère en RDC" et un autre au centre Wallonie Bruxelles sur les enfants dits sorciers de Kinshasa. Au menu, figurent également une journée de réflexion à l'intention des bourgmestres de Kinshasa et les cinq présidents-juges des tribunaux pour enfants sur la protection légale des enfants de Kinshasa ; un dîner des ambassadeurs préparé par des enfants en situation de rue et en collaboration avec la

maison de bouche Cafconc ; un colloque sur les enfants de rue en RDC présentant une approche basée sur la promotion de la santé et la protection sociale ; une table ronde présentant les recommandations du colloque, chorale composée d'enfants en situation de rue ainsi que de nombreuses activités à destination des enfants des quartiers défavorisés.

La quinzaine sera clôturée par un concert qui va rassembler des artistes qui se mobilisent pour la cause des enfants de rue tels Werrason, Jean Goubald et le chanteur marocain Amine Aub. Elle bénéficie de la participation de plusieurs acteurs de protection de l'enfance, à savoir : Save the children, Médecins du Monde/France, Cesvi, Aibi, en collaboration avec le centre Wallonie-Bruxelles, la halle de la Gombe, le Cafconc, Unicef, UGP/Banque Mondiale, etc. Le lancement des activités s'est déroulé en présence du coordonnateur du Reejer, Remy Mafu, de la coordonnatrice du projet enfants de rue à Médecins du Monde/ France et de la cheffe de projet à Save the children, Adeline Grippon.

Gypsie Oïssa

DÉCOUPAGE TERRITORIAL

Tshikapa doit être maintenu chef-lieu de la province du Kasai »

La délégation kanangaise conduite par le député provincial Médard Mandjuandjua, accompagné, pour la circonstance, par le chef coutumier de Tshikapa et député provincial, Madila Kalamba Kabuadi, le président du parti RAMDC, Joseph Munzenze, et un acteur de la société civile, Jean Bosco Kikunga, a évoqué les raisons de ne pas aller à l'encontre d'une telle perspective.

À son arrivée à Kinshasa, elle a déposé un mémorandum auprès des autorités nationales pour réitérer une fois encore le danger que comporte le maintien de la cité de Luebo comme chef-lieu. Dans ce mémo, les signataires ont appelé les deux chambres du Parlement, à travers leurs présidents respectifs, à s'impliquer personnellement dans le processus d'installation de la province du Kasai, avec Tshikapa comme chef-lieu. Il s'agit d'un ultime plaidoyer, car la loi votée à l'Assemblée nationale confirme plutôt Luebo comme capitale. Mais rien n'est perdu.

Il y a encore la seconde lecture au Sénat, et le débat au sein de la Commission paritaire des deux chambres pour harmoniser les vues. Les signataires entendent ainsi mettre la pression sur le législateur. Selon eux, un grand danger pèse déjà sur cette nouvelle province avant même son installation. Pour le chef Madila Kalamba Kabuadi, reprenant les grands points du document lu intégrale-

ment devant la presse, trois bonnes raisons justifient objectivement le choix de Tshikapa. D'abord, en tout premier lieu, il faut tenir compte des équilibres, et éviter de créer des frustrations. Pour lui, c'est la raison de la justice, de l'équité et de la cohésion nationale. « La province actuelle du Kasai Occidental est composée de deux espaces sociopolitiques : l'espace Lulua et l'espace Unité Kasaienne qui est le plus peuplé. La ville de Kananga, siège actuel de la province et futur chef-lieu de la province du Kasai Central est située dans l'espace Lulua. La cité de Luebo, chef-lieu du district du Kasai, proposée comme futur chef-lieu de la province, est également située dans l'espace Lulua ». Selon lui, cette situation va davantage raviver les passions. Tshikapa a aussi l'avantage d'être une ville cosmopolite et hétérogène, alors que la cité de Luebo est habitée à plus de 80% par les Lulua.

Autres facteurs, les Lulua sont linguistiquement proches des Luba de Mbuji-Mayi, et cela aboutira à l'emprise par un seul peuple de trois capitales : Mbuji-Mayi, Kananga et Luebo. Géographiquement aussi, il est plus intéressant de miser sur une ville distante de plus de 200 km, au lieu d'une ville proche, à seulement une centaine de km, avec tous les inconvénients pour relever le défi du développement intégral de la province. Au-delà, les signataires ont cherché aussi à attirer l'at-

tention du législateur sur deux autres raisons, et non des moindres. Ils évoquent la raison de jurisprudence, s'appuyant sur le fait que le législateur a bien choisi Gbadolite, en Équateur, comme capitale du Nord-Ubangi au lieu de Mobayi Mbongo. « La Cité de Luebo se trouve dans les mêmes conditions de viabilité que Mobayi Mbongo ». Rien n'empêche d'arriver à un même cas de figure, car Luebo n'a pas d'infrastructures d'accès et d'accueil susceptible de recevoir une nouvelle province. Enfin, il y a justement la question de l'inexistence des infrastructures. « Tshikapa a des immeubles confortables, un aéroport national, une hôtellerie, une fourniture permanente d'eau potable et d'électricité, une voirie urbaine, des institutions bancaires, académiques et sanitaires, une ouverture facile par voie terrestre sur la capitale et les grandes villes, etc. ». Toutes ces raisons doivent aider à faire entendre raison au législateur. Il ne s'agit pas d'une démarche à des fins politiques, a laissé entendre la délégation, car le chef coutumier qui a lui-même pris la parole pour lire la déclaration est Lulua. La délégation a réaffirmé sa totale adhésion à la position des 18 députés provinciaux sur les 27 concernant le maintien de Tshikapa comme chef-lieu de la province du Kasai.

Laurent Essolomwa

BANDUNDU

Supervision des sites retenus par le projet Padir

C'est une mission qui est effectuée, depuis le début de la semaine, par le task manager Lajili de la Banque africaine de développement (Bad). Il est accompagné du coordonnateur national du Padir, Jean-Claude Kungu.

Le projet d'appui au développement des infrastructures rurales (Padir) se porte bien dans la province du Bandundu où une importante mission de supervision de la Bad est entrain de visiter les sites des travaux retenus par ce projet. Sur terrain, la délégation a manifesté sa satisfaction non seulement sur l'action de sensibilisation de la population qui a été menée par les responsables de l'antenne Padir de Bandundu mais aussi sur l'appropriation du projet par les autorités locales. L'occasion pour le coordonnateur national d'appeler la population à demeurer vigilante et à veiller à la bonne exécution des ouvrages qui seront matérialisés très prochainement. L'objectif essentiel du Padir étant de désenclaver les zones de production, de booster l'agriculture et d'assurer l'écoulement de la production.

La délégation a fait également une descente au pont Kwango pour prospecter quelques sites où seront construit un marché, un entrepôt et des latrines publiques. Tout comme à Bukanga Lonzo, Kenge, Ngondi /Masamuna et Kikwit, les populations vont être témoins de l'érection, sur les sites retenus, des marchés, des entrepôts, des abattoirs, des forages, des bâtiments administratifs, etc. Une fois à Kikwit, la mission de supervision a échangé sérieusement avec le maire de la ville, Léonard Mutangu, pour lui expliquer le bien fondé du Padir, qui succède au Parsar. Le task manager du projet Padir à la Bad, Lajili, a fait un plaidoyer pour la participation et l'implication de l'autorité pour un aboutissement heureux du projet dans la ville de Kikwit. Un contact a été pris avec la Mutuelle des crédits des femmes de Kikwit (Mecrefeki) où la délégation a échangé avec la présidente du conseil d'administration qui leur a peint le tableau de cette structure déjà bénéficiaire du soutien matériel du Parsar. L'abattoir de Kikwit et le centre de réinsertion des femmes figurent sur la liste des sites visités par la délégation de la mission de supervision. Les ministères impliqués dans ce projet ont aussi échangé sur ce que doit être leur participation en vue de sa réussite.

Gypsie Oïssa Tambwe

DIVISION 1

Soutien financier de l'exécutif du Kasai occidental à Tshinkunku

Le gouvernement provincial du Kasai occidental a accordé un soutien financier de neuf mille six cent dollars américains à l'Union sportive Tshinkunku de Kananga engagée au championnat national de football - Division 1.

Ce fonds de l'exécutif du Kasai occidental, fait savoir l'Agence congolaise de presse, devrait servir aux déplacements de l'équipe, notamment le voyage du club à Mbuji-Mayi où elle a été battue par Sanga Balende lors de la troisième journée de la Division 1 ; et aussi au périple des joueurs à Kinshasa où Tshinkunku sera reçu le 17 novembre au stade des Martyrs par Shark XI FC.

Cette intervention financière de

plus du gouvernement provincial du Kasai-Occidental en faveur de Tshinkunku est une preuve de sa détermination d'apporter un appui au mouvement sportif local. L'exécutif provincial avait auparavant offert un montant de cinq mille dollars américains au club pour son affiliation à l'édition en cours de la Division 1, indique-t-on. Notons qu'au terme de trois sorties du club, les chasseurs du Kasai occidental n'ont grappillé qu'un point, c'était lors du match nul à domicile (1-1) de la deuxième journée contre Rolyo de Kinshasa.

Et déjà, la défaite de la première avait été mal ressentie au sein du club ; et le président de coordination du club, André



Tshinkunku de Kananga

Ngoyi Tshipanda avait été poussé à démissionner. Il tenait à préserver sa crédibilité, sa dignité et sa personnalité qui étaient en jeu lorsque l'ensemble du comité du club avait re-

fusé la titularisation du gardien de but Mafuta, transfuge de Momekano de Tshikapa. Par ailleurs, André Ngoyi n'a pas dirigé le comportement antisportif affiché par les sup-

porters après la défaite contre les Dauphins noirs de Kinshasa. Signalons-le, la rencontre entre Tshinkunku et V.Club de la première journée du championnat national de football au stade des Jeunes de la commune de Katoka à Kananga avait généré des recettes estimées à 4 millions 600 mille Francs congolais. Mais, a-t-on appris, les deux clubs n'avaient perçu que moins de 500 mille dollars Francs congolais, selon la clé de répartition des recettes, du reste décriée et inadaptée. Ainsi, le soutien de l'exécutif provincial du Kasai occidental au club s'avère salubre.

Martin Enyimo

LUTTE CONTRE LE PHÉNOMÈNE « KULUNA »

Werrason sollicité pour la campagne de sensibilisation

La star congolaise est impliquée dans une campagne de sensibilisation visant à conscientiser les jeunes délinquants aux fins de leur reconversion sociale.

Le ministère de l'Intérieur a accueilli, jeudi 14 novembre, un visiteur tout particulier qui n'a pas l'habitude d'arpenter les allées menant vers les services publics. Il s'agit de l'artiste musicien NGiama Makanda Werrason venu répondre à l'invitation du ministre de l'Intérieur, Sécurité et Décentralisation, Richard Mujey. L'entretien entre les deux personnalités a duré quelques bonnes heures attestant l'importance du sujet abordé. Renseignement pris, il ressort que le gouvernement, par le biais du ministre Richard Mujey tenait à impliquer la star congolaise dans une campagne de sensibilisation et de conscientisation des délinquants communément appelés « *Kuluna* » aux fins de leur reconversion sociale.



Pendant dix jours, soit du 14 au 24 de ce mois, tous les leaders sociaux y compris les parents, sont appelés à éduquer ces jeunes délinquants afin de les amener à renoncer aux actes inciviques qu'ils posent. Au terme de cette échéance, un dispositif policier important sera alors déployé sur le terrain pour traquer les éventuels récalcitrants. Cette opération musclée visera à nettoyer les éléments résiduels éventuels pour qu'au finish, la ville de Kinshasa retrouve sa sérénité d'antan. Plus que jamais, le gouvernement est déterminé à en finir avec cette horde des délinquants qui sèment la terreur dans la capitale en s'attaquant à coup de machette et de couteaux, aux paisibles citoyens.

C'est de bon cœur que Werrason a accepté d'accompagner le gouvernement dans cette lourde mission. Il a promis d'apporter le message de paix à ces jeunes gens dont la plupart sont issus des classes sociales défavorisées et dans les rangs desquels se retrouvent plusieurs de ses fans. « *J'irai vers eux pour qu'ils me disent pourquoi ils font ça. Il s'agira de leur faire comprendre qu'on ne badine pas avec l'Etat. Si la police met la main sur vous, sachez que vous irez loin avec le risque de ne plus revoir vos proches* », a-t-il lancé au sortir de l'audience avec le ministre. Concrètement, on ne sait pas trop comment va se réaliser cette sensibilisation. Toutefois, on ose croire que des productions musicales financées par le gouvernement dans les quartiers chauds de la ville comptent au nombre des actions à mener. Wait and see.

Alain Diasso

CHAN 2014

Muntubile Santos préselectionne vingt-six Léopards

Tenant à son programme de préparation, le sélectionneur de la RDC A' a rendu publique la liste des vingt-six joueurs présélectionnés afin d'amorcer les entraînements. La majorité des présélectionnés proviennent des clubs de Kinshasa à l'exception de trois d'entre eux qui évoluent à Don Bosco de Lubumbashi. Santos Muntubile a même puisé dans deux clubs évoluant à l'Entente provinciale de football de Kinshasa, notamment, Dragons et Racing Club de Kinshasa.

Le sélectionneur des Léopards locaux de la RDC, Santos Muntubile veut s'en tenir à son programme de préparation, en prévision de la participation congolaise à la troisième édition du Championnat d'Afrique des nations (CHAN). La phase finale de cette compétition de la Confédération africaine de football (CAF) réservée aux sélections nationales composées des joueurs évoluant dans les championnats nationaux respectifs se déroulera cette fois-ci du 11 janvier au 1er février 2014 en Afrique du Sud. Et Santos Muntubile tient à amener une équipe prête et capable de ramener le trophée, comme ce fut le cas en 2009 en Côte d'Ivoire lors de la première édition. Aussi avait-il arrêté son programme de préparation au lendemain de la qualification des Léopards locaux pour cette



Le sélectionneur Santos Muntubile des Léopards locaux compétition aux dépens des Lions indomptables du Cameroun.

Les joueurs de TP Mazembe et Trésor Mputu non partants...

Le jeudi 14 novembre 2013, il a rendu publique la liste des vingt-six joueurs retenus dans la présélection et fixé au vendredi 15 novembre l'amorce des entraînements. Et l'on note d'emblée que les joueurs du TP Mazembe ne figurent pas sur la liste des présélectionnés, certainement parce que le club de Lubumbashi prépare la finale de la 10e édi-

tion de la Coupe de la Confédération contre CS Sfaxien de Tunisie. Les Corbeaux de Lubumbashi séjournent depuis mercredi à Accra où ils ont établi leur quartier général au Lizzy Sport complex pour un stage de préparation d'une semaine avant de rejoindre Tunis pour la finale. Soulignons aussi que le capitaine des Corbeaux, Trésor Mputu Mabi avait suspendu sa carrière internationale chez les Léopards locaux.

L'on se rend compte que Santos Muntubile a retenu des joueurs des clubs de l'Entente provinciale de football de Kinshasa, précisément, AS Dragons qui délègue cinq joueurs et un joueur du Racing club de Kinshasa. La quasi-totalité de joueurs appartiennent aux clubs de Kinshasa, en dehors de trois joueurs seulement de Don Bosco de Lubumbashi. Le technicien congolais a lancé des appels en direction du gouvernement afin de mobiliser à temps des moyens financiers nécessaires pour une préparation réussie de l'équipe. Il avait même déclaré à la presse avoir besoin du coach de l'AS V.Club, le Franco-Congolais Florent Ibenge pour l'épauler dans la préparation. Mais ce dernier est visiblement concentré sur son club qui ambitionne de rafler le championnat national de football cette saison.

Martin Enyimo

BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

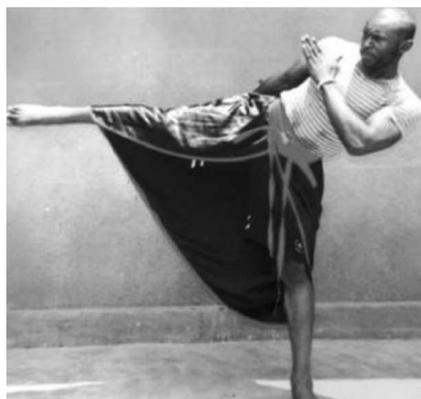
Report du deuxième championnat de Kinshasa

Le deuxième championnat provincial de Kinshasa de la boxe des pharaons rénovée -Sawara combat africain- a été reporté au samedi 23 novembre 2013, indique un communiqué de l'Entente provinciale de la discipline -Sawara combat africain- (EPBP-SCA), cosigné par le président de l'Entente, Alain Nkoy Nsasies, et le secrétaire exécutif Tayeye Kaper.

Initialement prévu le dimanche 17 novembre 2013, la cérémonie de clôture de la 2e édition du championnat provincial du Sawara combat africain a été reporté par l'Entente provinciale pour des raisons d'ordre organisationnel. Notons que ce championnat va se dérouler au stade de basket-ball du lycée Tobongisa situé à Binza Ozone dans la commune de

Ngaliema. Et l'on apprend que le fondateur de cet art martial typiquement africain, le Congolais de Brazzaville Jean

Samba, ainsi que son compatriote et président de la Zone IV -Afrique centrale- de la boxe des pharaons rénovée, Fernand



Yama Tayeye Kaper secrétaire provincial et entraîneur provincial

Romain Ondono feront l'honneur de participer à cette deuxième édition du championnat provinciale à Kinshasa. L'on assistera donc à des combats, des exhibitions au cours de cette compétition. Discipline sportive jeune, la boxe des pharaons rénovée se développe à Kinshasa. Un programme est déjà élaboré pour l'implantation dans les autres provinces du pays, dans un premier temps au Bas-Congo et au Bandundu.

Martin Enyimo

INTERVIEW

Gervais-Hugues Ondaye : « La ville créative est une plate-forme lancée par l'Unesco pour mettre en valeur le potentiel culturel des villes »

L'Unesco, par la voix de sa directrice générale, Irina Bokova, a consacré la ville de Brazzaville première ville créative de musique au niveau continental. Jusque-là, les Brazzavillois, pour certains, ne comprenaient rien à ce concept. C'est pourquoi Les Dépêches de Brazzaville se sont rapprochées de Gervais-Hugues Ondaye, expert en la matière, qui a conduit la délégation congolaise à Pékin pour défendre le dossier de la ville de Brazzaville lors du sommet mondial des villes créatives de l'Unesco. Il explique comment ce projet a été mené depuis trois et surtout l'apport de la Sape. Car l'articulation « Musique et Sape » a contribué à la désignation de Brazzaville.

Les Dépêches de Brazzaville : Brazzaville a été consacrée première ville créative de musique de l'Unesco. Qu'est-ce que cela veut dire, ville créative ?

Gervais Hugues Ondaye : Ville créative est une plate-forme lancée par l'Unesco en 2004 qui consiste à mettre en valeur le potentiel culturel des villes. Il a été constaté que dans le monde 60% de la population se trouvait concentrée dans les villes. Et donc les villes deviennent des centres de création et également des centres à problèmes. L'Unesco a pensé par ce réseau des villes créatives renforcer la gouvernance culturelle des collectivités locales en les mettant en relation les unes avec les autres à travers des thématiques bien précises. On n'entre pas dans ces réseaux comme on veut, on y entre en choisissant un secteur que vous voulez développer. Il y a le design, le cinéma, l'art plastique, la musique, l'art culinaire. Il y a au total sept thématiques pour lesquelles une ville peut postuler. Et Brazzaville a postulé à ce réseau dans le secteur de la musique.

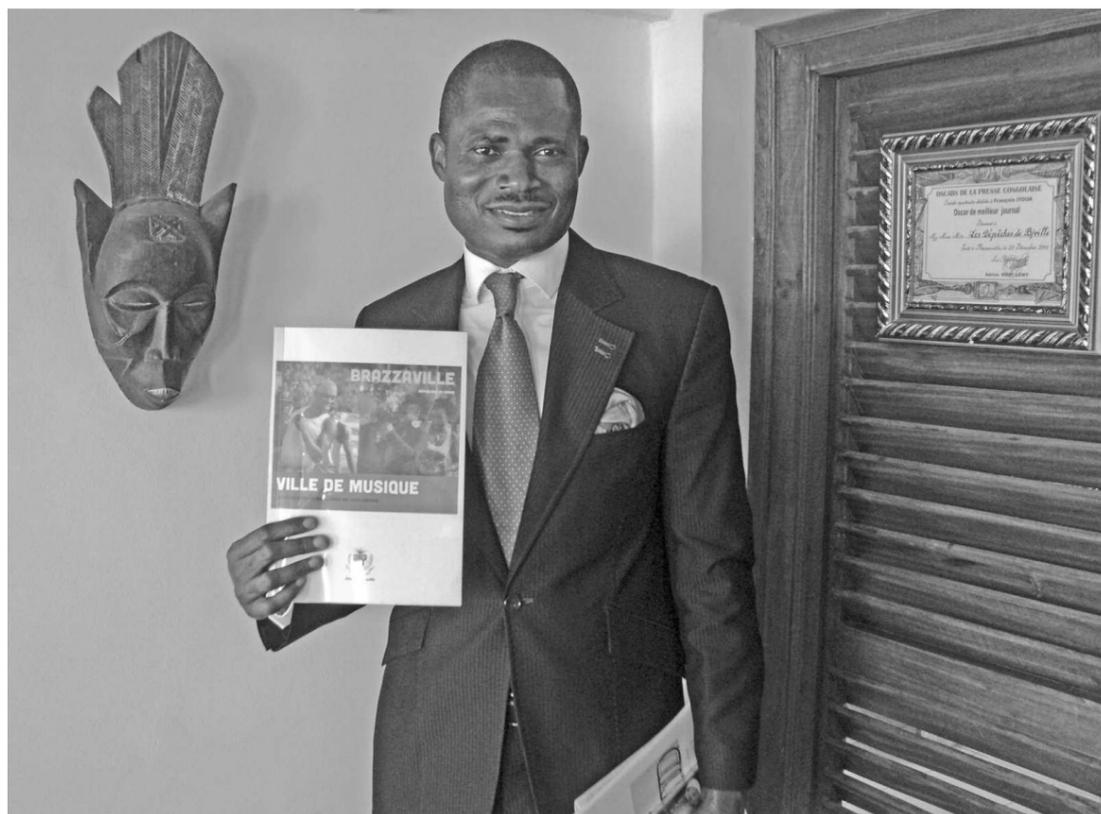
Pourquoi avoir choisi ce secteur alors qu'il y en a bien d'autres ?

Il y a deux ans, le député-maire de la ville de Brazzaville avait mis en chantier les experts que nous sommes pour doter la ville capitale d'une politique culturelle et d'une stratégie de développement culturel. C'est ce qui fut fait, et dans cette politique de développement culturel de la ville, en dehors de l'instrument de gouvernance qu'est la direction du développement culturel et touristique, en dehors de l'instrument

de mémoire qu'est le comité d'histoire de la ville de Brazzaville, en dehors de l'instrument d'accompagnement qu'est le fonds de soutien à la culture de Brazzaville, il est fait mention que la musique est la dominante stratégique de cette politique, autour de laquelle doivent s'articuler les autres activités de développement culturel de la ville de Brazzaville. Et en matière de stratégie, il était question que nous puissions solliciter un label pour mettre en valeur et inscrire Brazzaville dans le cercle des grandes villes culturelles du monde. C'est ainsi que le maire de la ville de Brazzaville a sollicité de l'Unesco de déposer la candidature de sa ville pour devenir ville créative dans le secteur de la musique.

Pendant combien de temps avez-vous travaillé sur ce dossier et sur quoi vous êtes-vous appuyés ?

Nous avons travaillé sur ce dossier de près de 200 pages pendant trois ans. C'est donc ce dossier qui nous a permis d'arracher ce label. Je dirai que le dossier était articulé autour des points suivants : d'abord sur le plan historique. À ce propos, Brazzaville est le berceau de la rumba africaine, les Bantous de la capitale en sont encore les porte-étendard à ce jour. C'est dire que Brazzaville à un atout important que nous avons mis en place et que nous avons exploité dans ce dossier. Le deuxième atout est l'effervescence musicale de la ville elle-même. Il y a d'un côté les créateurs, des milliers d'artistes, et de l'autre le marché de consommation. En effet, nous avons des night-clubs, bars, dancings... La musique fait partie de l'urbanité de Brazzaville. Au troisième plan de ce dossier, il y a l'événementiel : Brazzaville est la capitale du Fespam, une émanation de l'Union africaine ; il y a des festivals qui sont internationaux pour certains, dont Feux de Brazza, Mantina sur scène... C'est un aspect important pour nous, et Brazzaville aujourd'hui abrite le siège du Conseil africain de la musique, la branche régionale du Conseil international de la musique, donc partenaire de l'Unesco dans le domaine de la formulation des politiques musicales dans le monde. À côté de cela, il y a une petite particularité qui fait peut-être la différence de Brazzaville, c'est l'articulation « Musique et Sape ». La Sape a été un élément du dossier de candidature de Brazzaville pour que les gens puissent découvrir autre chose qu'on ne trouve



Gervais-Hugues Ondaye brandissant le document de 200 pages qui a permis à Brazzaville d'être consacrée première ville musicale africaine. (© DR)

pas dans d'autres villes. La Sape est une particularité, et le maire de la ville pense qu'il faut désormais mettre en exergue cet atout culturel en l'articulant avec les grands couturiers du pays pour que la Sape contribue dorénavant au développement de la ville.

Et pourtant un véritable quiproquo a alimenté certains milieux brazzavillois. Bon nombre ont pensé que cette désignation de première ville africaine émanait du passage de la directrice générale de l'Unesco au Congo lors de la célébration de la fête musicale africaine, le Fespam...

C'est faux ! C'est méconnaître les efforts déployés par le maire de Brazzaville pour inscrire la culture au cœur du développement humain. Je crois que ceux qui ont suivi le discours de la directrice générale de l'Unesco à l'ouverture du Fespam l'ont bien compris. Elle a félicité les efforts fournis par le maire de Brazzaville pour développer la culture. Et elle a informé officiellement le peuple congolais et le président de la République de la candidature de Brazzaville. C'est donc une démarche du maire de la ville qui a bien voulu solliciter l'Unesco pour avoir un regard sur le développement culturel de la ville de Brazzaville, dont le dénouement est la consécration de la ville comme première ville musicale continentale de l'Unesco. De toutes les façons, le Fespam vient d'avoir lieu, alors que le dossier de Brazzaville est peaufiné depuis trois ans. Ce n'est pas de leur faute, c'est peut-

être parce que nous n'avons pas voulu communiquer pour éviter les fuites.

Quelle a été la place de l'association Bisso na Bisso que dirige Jean-Baptiste Massamba dans cette belle aventure ?

L'association Bisso na Bisso, il faut le dire, est un petit musée musical brazzavillois. Le maire a déjà fait don à cette association de quelques ordinateurs. Vous allez vous rendre compte qu'ils ont collectionné des milliers et des milliers d'œuvres musicales qu'on ne trouve plus sur la planète, mais à Brazzaville. Cette association fait un grand travail de collecte. L'objectif d'avoir le label ville musicale de l'Unesco est de mettre toutes ces associations en lumière de sorte que les chercheurs du monde viennent y travailler. Le député-maire compte sur la société civile pour que Brazzaville soit connue comme ville musicale. Ce n'est pas à la mairie de faire ce travail, nous, le ferons faire par les associations, mais il y a d'autres actions que nous allons mener.

Quel est l'impact de cette désignation à long terme sur la musique congolaise et précisément sur les opérateurs culturels congolais ?

C'est une plate-forme que nous offrons aux opérateurs culturels. Aujourd'hui par le biais du réseau, ils peuvent être invités par les 34 villes créatives du réseau, ils peuvent développer leur coopération, échanger des projets, des modèles, bénéficier de transferts de compétences, de la création

d'emplois dans la ville. Il va falloir que l'on structure totalement le secteur musical de Brazzaville pour qu'il joue son véritable rôle de tête de poule de la politique culturelle de la ville capitale. Mais nous ne pouvons pas le faire seuls, nous le ferons avec les villes du réseau. L'État doit aussi faire son travail à travers la ville de Brazzaville, les opérateurs culturels ainsi que les créateurs eux-mêmes. Je tiens aussi à noter que les autres secteurs qui n'ont pas fait la candidature de Brazzaville, les cinéastes, les plasticiens, par exemple, ne sont pas rejetés. Tous pourront profiter du rayonnement de Brazzaville à travers ce réseau.

Que reste-t-il à faire maintenant que Brazzaville est consacrée première ville créative de musique africaine par l'Unesco ?

Justement ! Brazzaville a aujourd'hui la lourde responsabilité de porter le label. Et si dans deux ans, nous n'avons pas les résultats escomptés, nous devons sortir du réseau. C'est pourquoi nous nous sommes déjà mis au travail et avons lancé un appel à candidature pour le logo, parce qu'il va falloir que l'Unesco valide le logo qui va désormais accompagner Brazzaville. C'est lorsque nous aurons le logo que nous allons commencer à travailler. Mais il est prévu une série d'activités pour célébrer cette consécration. J'en laisse la primauté au maire de la ville.

Propos recueillis par Bruno Okokana

EXPLOITATION DU FER DE MAYOKO

Fin des études sur l'impact environnemental

La société minière Exxaro a organisé une journée porte ouverte, le 14 novembre, au forum Mbongui de Pointe-Noire. C'était aussi l'occasion pour cette société minière de présenter aux Ponténégrins les études réalisées sur l'impact environnemental de son projet sur Mayoko.

Le groupe minier d'Afrique du Sud a expliqué à la population de la ville océane que les études menées sur l'impact environnemental répondaient aux obligations du cahier des charges des institutions internationales, a indiqué l'administrateur d'Exxaro, Henri Okemba. « Ces institutions exigent que, dans le cadre d'un projet de développement minier, il y ait, dans le processus, une étude minutieuse d'impact environnemental et social (EIES) au cours de laquelle on donne au public toutes les informations concernant la gestion de l'espace autour duquel va se dérouler le projet minier », a-t-il indiqué.

Ces études ont consisté, entre autres, à détailler les impacts, à consolider les résultats des études d'évaluation d'impact et à présenter les mesures d'atténuation et de gestion afin de permettre aux décideurs d'approuver ou non le projet.



« Exxaro est obligé de mobiliser des moyens au-delà de ses partenaires, notamment vers les bailleurs de fonds, parce la société souhaite passer très rapidement à une production de 10 à 17 millions de tonnes par an », a ajouté Henri Okemba. D'après lui, le projet s'exécute selon le calendrier arrêté avec le gouvernement. « Nous espérons obtenir d'ici à la fin de l'année la convention minière signée pour nous permettre de mettre en place

la société d'exploitation, car toutes les études sont finies. Il ne restait que cette partie de la deuxième phase d'étude d'environnement à présenter et l'année prochaine, on devrait passer à l'exploitation », a-t-il souligné.

Pour permettre aux ressortissants du département du Niari de bénéficier dudit projet, l'administrateur leur a demandé de s'organiser afin de créer des unités sur place.

Les Ponténégrins visitant l'exposition

Formation de jeunes Congolais en Afrique du Sud

« Nous venons dans ce pays prendre des risques parce que le secteur minier en est à ses débuts au Congo. Il n'y a pas une expérience forte dans l'exécution des minerais de fer de cette envergure. Nous allons commencer avec deux millions de tonnes par an. Ce sera une première diversification pour le gouvernement. Lorsque nous passerons à dix-sept millions, ce sera

énorme. Le projet va mobiliser d'énormes ressources humaines. En même temps, cela va impacter l'espace en partant de Mayoko jusqu'à Pointe-Noire. »

Dans cette perspective, Henri Okemba a indiqué les orientations du ministère des Mines et de la Géologie qui identifiera les jeunes Congolais pouvant bénéficier d'une formation dans le domaine des mines en Afrique du Sud. Il a également annoncé que des formations pour les jeunes auraient lieu localement pour la conduite des engins et l'exploitation.

Enfin, il a souligné que grâce au projet d'exploitation de minerai de Mayoko, Exxaro allait réhabiliter le chemin de fer et les différentes gares, l'usine d'extraction de fer de Makabana, la construction de la Pointe indienne dans le Kouilou et une jetée sur la mer.

« Le projet aura également un impact positif sur la ville de Dolisie. Ce sont des investissements qui vont profiter à l'État congolais puisque l'exploitation va durer 75 ans. Il aura un impact direct sur le pays, la population et l'aménagement du territoire. Il va changer l'image de Mayoko et va générer 200 à 400 millions FCFA par mois », a-t-il conclu.

Charlem Léa Legnoki

FAMILLE

La petite Poupoulet cherche désespérément ses parents

Poupoulet, une fillette de trois ans égarée et récupérée par des personnes de bonne volonté, a été déposée le 24 octobre chez Thérèse Mabika, chef du quartier 314, Loussala-école, dans le 3^e arrondissement, Tié-Tié. Malgré la multiplication des communiqués radiotélévisés, aucun parent n'est à ce jour venu réclamer l'enfant.



qui font souffrir leur progéniture de façon inhumaine », a déploré Thérèse Mabika qui ne désespère pas de retrouver les parents de l'enfant.

Ce fait, à la fois pathétique et dramatique, interpelle à nouveau la conscience, puisqu'il y a deux ans seulement, dans le même quartier, le petit Isaac Malonga, enchaîné par ses parents qui l'avait laissé dormir à

Poupoulet la belle étoile pendant des mois, a été sauvé du supplice par la même Thérèse Mabika.

La maltraitance des enfants va à l'encontre de la convention relative aux droits de l'enfant adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989 et ratifiée par le Congo. Ce document, unique en son genre, définit les normes universelles des soins, de traitement et de protection qu'il convient d'appliquer à tous les êtres humains de moins de 18 ans. C'est aussi l'occasion aujourd'hui de mettre en application sans réserve la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo ou loi Potignon. Un texte réglementaire qui, appliqué dans toute sa rigueur, dissuaderait de nombreux parents de tels comportements.

Hervé Brice Mampouya

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

Mieux vaut dépister tôt la maladie

Le docteur Charley Loumade Élenga-Bongo, chef de service de diabétologie-endocrinologie à l'hôpital Adolphe Cissé, et Gilbert Chastel Tsinga, président de l'Association Vivre avec le diabète à Pointe-Noire, se sont exprimés le jeudi 14 novembre au cours d'un point de presse organisé pour cette journée mondiale de lutte contre le diabète.

D'après les orateurs, un diabète découvert très tôt permet de prévenir ou de retarder

le diagnostic tardif de la maladie, ce qui constitue un grave problème à la fois pour le suivi des malades et pour la lutte contre la maladie », a indiqué le docteur Charley Loumade Élenga-Bongo.

En effet, répondant aux questions de la presse, le docteur a expliqué que le retard du diagnostic pour le diabète pouvait entraîner des conséquences désastreuses, comme les accidents vasculo-cérébraux (AVC), les comas, la rétinopathie. Les orateurs ont aussi expliqué que 7% de la population ponténégrine serait touchée par le diabète. Ils ont émis l'idée de voir le diagnostic lié au diabète se faire gratuitement en République du Congo, comme cela est le cas pour certaines maladies dont la tuberculose et le



Le présidium VIH. Selon la Fédération internationale de lutte contre le

diabète, cette maladie caractérisée par un niveau élevé de sucre dans le sang, n'épargne aucune couche sociale. Le diabète constitue la quatrième cause de mortalité dans le monde et 385 millions de personnes à travers le monde, vivent avec cette pathologie.

Séverin Ibara

Faites le
"Coup Double"
Soyez présent dans les Capitales les Plus
Branchées d'Afrique Centrale à travers vos
Guides Pratiques



+242 056 027 440
+242 056 021 469
+243 99 46 77 777
+243 99 99 01 823
aksanticom@gmail.com
www.aksanticom.cd

MARCHÉS PUBLICS

Clôture du séminaire de formation sur les mécanismes de gestion

Commencés le lundi 11 novembre, les travaux dudit séminaire se sont achevés vendredi 15 novembre à la chambre de commerce et consulaire de la ville en présence de Didier Élongo, directeur général du contrôle des marchés publics, d'opérateurs économiques, de représentants des conseils départementaux des départements de Pointe-Noire, du Kouilou et d'autres départements.

En effet, à travers les différents thèmes développés, les participants ont été édifiés sur les principes et mécanismes de gestion des marchés publics. Ce séminaire a permis de repréciser les objectifs et les obligations qui incombent aux maîtres d'ouvrages afin de réussir leur procédure de passation de marchés dans l'élaboration des dossiers d'appels d'offres, de demandes de propositions, de cotations de qualité,



Les participants (© Adiac)

l'élaboration des plans annuels de passation des marchés suivant le modèle standard, et d'effectuer des opérations d'évaluation des offres dans le respect des principes réglementaires, entre autres.

Des engagements ont été pris par les séminaristes afin de faire un bon usage des acquis de cette rencontre pour l'amélioration de leur performance dans la gestion quotidienne des marchés publics. Pour un usage harmonieux des

normes et principes de transparence, les participants ont recommandé à la direction générale du contrôle des marchés publics que l'organisation de ce genre de séminaire soit périodique au profit des conseillers départementaux

et municipaux, principaux acteurs de la commande publique au niveau local. Clôturent les travaux dudit séminaire, Didier Élongo a souhaité que les séminaristes ne soient pas réfractaires au changement de leur comportement et fassent usage de rigueur dans l'application des informations échangées durant le séminaire. « *L'émergence du Congo d'ici à 2025, prônée par le gouvernement de la République, ne saurait exclure celle des différents départements du pays quant à l'application rigoureuse de la réglementation sur les marchés publics. Des séminaires de formation seront organisés au profit des futurs conseillers départementaux qui seront élus à l'issue des élections locales à venir; afin qu'eux aussi s'approprient ces atouts* », a-t-il déclaré. La fin des travaux a été marquée par la remise des attestations de participation aux séminaristes.

Séverin Ibara

HUMEUR

La pénurie de pièces de monnaie ? Parlons-en !

La rareté constante de pièces de monnaie dans nos villes et villages ne cesse d'occasionner certains comportements chez certains vendeurs de pharmacie, boulangers, transporteurs en commun et bien d'autres commerçants. Et chaque matin, travailleurs et élèves ont de la peine à monter dans un bus pour se rendre à l'école ou au lieu de travail. « 500, 1 000, 2 000 FCFA, pas de monnaie » : c'est l'exigence radicale des contrôleurs des bus face aux usagers. En rapport avec ce phénomène, deux premières questions nous viennent à l'esprit, à savoir : Ces pièces de monnaie ne seraient-elles pas émises dans le circuit monétaire ? S'il vous plaît, où vont alors ces pièces ? Sans hésitation aucune, le constat est que la thésaurisation, c'est-à-dire le fait de garder la monnaie chez soi et non à la banque, a pris des proportions inquiétantes chez certains citoyens. Autre explication plausible, car les petits artisans informels l'avouent, ces pièces, qui sont en métaux précieux, comme l'or, l'argent, le bronze et autres, sont utilisées pour faire des bijoux. Et pourtant, lorsqu'on aborde des économistes, financiers et tous ceux qui sont proches de la problématique monétaire, ils affirment que de pareilles situations ne devraient pas arriver, car les pièces de monnaie ne sont mises en circulation qu'après échange contre une quantité équivalente d'unités de compte plus généralement représentées par des billets. En réalité, tant qu'existera le petit commerce, celui des détaillants, il existera des pièces de monnaie pour faciliter les échanges commerciaux. Pour se rendre compte que ces pièces sont bel et bien « gardées » dans les maisons des gens, il suffit de regarder dans les ateliers de menuiserie et de soudure pour voir qu'on y fabrique des caisses cubiques percées d'orifices à la dimension de ces pièces. Ces caisses sont vendues dans les marchés et permettent à ceux qui les achètent de thésauriser sans difficulté. Un autre fait à relever, en rapport avec la circulation de ces pièces, est que les petites pièces, à savoir 5 FCFA, 10 FCFA et 25 FCFA, sont parfois refusées par les commerçants qui prétendent qu'elles ne sont plus utilisées, erreur socioéconomique grave qui occasionne parfois disputes et querelles. « *La pièce de monnaie, toujours elle ! Soit elle ne se fait pas voir, soit elle mène à la discussion* », déclarait un acheteur face à un vendeur qui refusait de les prendre, laissant le client ahuri.

Un autre fait à signaler : cette pénurie de pièces de monnaie fait jubiler les chauffeurs de taxi. Le prix de la course étant fixé à 700 FCFA, il suffit de lui tendre le billet de 1000 FCFA pour qu'il vous dise : « *Je n'ai pas de pièces pour vous rendre la monnaie.* » Et il le dit même s'il en a, cela pour encaisser les 1 000 FCFA. C'est aussi au niveau des pharmacies que la chose est criante, car certains vendeurs brillent d'une sévérité inqualifiable. Ils refusent de vendre des produits à celui qui manque de pièces de monnaie. C'est pourquoi, certaines personnes se trouvant dans le besoin abandonnent la différence au profit des vendeurs qui se frottent les mains, car si dans la journée plus d'une vingtaine de personnes laissent leur monnaie, quel est le profit du vendeur ? Abordé sur la question, un fonctionnaire habitant la ville de Pointe-Noire déclarait : « *Que les banques prennent l'initiative de payer un mois de salaire aux travailleurs avec des pièces de monnaie, car les gens en ont marre !* » Entre la thésaurisation et la fabrication de bijoux par des artisans informels, une raison pourrait expliquer cette pénurie de pièces de monnaie, puisque ces pièces sont émises. Certaines personnes accusent les jeux de hasard, comme le jackpot ou le baby-foot qui ont pour élément central la pièce de monnaie. Est-ce que les propriétaires de ces jeux prennent la peine de réinjecter ces pièces dans le circuit monétaire ? C'est aussi là une raison qui explique la fuite des pièces de monnaie.

Cette triste réalité appelle à la recherche d'une solution, car il n'est pas admissible qu'un produit pharmaceutique soit refusé à une personne qui en a besoin ou qui a un malade à l'hôpital par manque de pièces de monnaie. Et qu'un élève n'arrive pas à monter dans un bus pour arriver à temps à l'école à cause du manque de pièces !

Faustin Akono

ARTISANAT

Les tisseuses de nattes traditionnelles du Kouilou exposent à Alger

Une quinzaine de tisseuses de nattes traditionnelles du Kouilou représentent le Congo au 18e Salon international de l'artisanat, qui se tient du 7 au 16 novembre à Alger (Algérie). Les tisseuses ont été sélectionnées par l'Agence nationale de l'artisanat (ANA) du Kouilou sur la base de critères mettant en valeur l'innovation et la qualité. Pour Bernard Tchibinda Djimbi, directeur dépar-

temental de l'ANA au Kouilou, le choix des tisseuses de Madingo Kayes, Mvouti et Hinda explique la volonté de l'ANA de promouvoir ce secteur artisanal encore méconnu, pourtant très prisé dans le Kouilou au regard de l'engouement qu'il a constaté lors de sa tournée dans les différents districts de ce département. Le Salon international de l'artisanat d'Alger est un rendez-vous

important pour les artisans du monde qui exposent dans divers domaines artisanaux : bijoux, tapis, verre, cuir, céramique, vannerie. Après le salon, l'Agence nationale de l'artisanat du Kouilou espère participer par le biais de ses tisseuses au Salon de l'artisanat pour la femme prévue du 29 novembre au 9 décembre à Niamey, au Niger.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Métal 10, champion 2013 en D2

Un an seulement après sa renaissance, l'équipe de football « Métal 10 » du quartier Mpaka, dans le sixième arrondissement Ngoyo à Pointe-Noire retrouve l'élite départementale après avoir été sacrée championne de la D2 à l'issue du championnat 2013 qu'elle a dominé de la tête et des épaules.

Après avoir livré cette année en D2 vingt matchs de haute facture, le bilan de Métal 10 est plus qu'éloquent. Les poulains du président Pamphile-Pépin Ndébokolo ont totalisé seize victoires pour deux nuls et deux défaites, avec une moyenne de deux buts par match. Une performance redevable en grande partie à l'équipe dirigeante, composée du président Pamphile et de Carl Kondila, le secrétaire général, du staff technique placé sous la houlette de David-Franck Mbadi, l'entraîneur principal et Guy-Arsène Samba, son adjoint, et des joueurs Évrard Moussirou, l'avant-centre et buteur de l'équipe, Ken Andelé, le capitaine, Yandzi Banzouzi, le stoppeur et Mizère Fordezia, le vélocité attaquant. Et pourtant, à l'entame de la saison, personne n'accordait de chances à Métal 10, qui venait d'être ressuscité par Pamphile-Pépin Ndébokolo. Ce dernier n'a jamais digéré la relégation de l'équipe en deuxième division au cours de la saison 2007. Une année catastrophe qui vit l'équipe disparaître complètement de la



Métal 10, champion du Kouilou 2013 en D2. (© DR)

scène sportive par manque de dirigeants et de moyens. Cinq ans plus tard, grâce à la pugnacité de Pamphile Ndébokolo, Métal 10 renaît de ses cendres. En 2012-2013, il participe à la coupe de la ville où il élimine le FC Africains en préliminaire avant de chuter contre le FC Dragons au tour suivant. Pour le président de Métal 10, ces deux test-matches ont été le catalyseur du reste de la saison qui l'a obligé à engager l'équipe au championnat de D2 du Kouilou. Après les deux premiers matchs soldés par deux défaites, le reste de la saison a été un parcours presque parfait qui a abouti au sacre final. Métal 10, ou le fer de diamètre 10, difficile à tordre qui retrouve l'élite départementale cinq ans après l'avoir quitté va d'abord jouer pour le maintien avant de briguer le podium les années à venir. Un

pari possible puisque les jeunes de Mpaka, Tchivoundou, Ngoyo, Cinq-Chemins, Patra, sont prêts à mouiller le maillot et apporter leur concours aux Noir-et-Jaune qui s'entraînent à l'école Ernest-Bayonne de Tchivoundou à Ngoyo. L'équipe Métal 10 a été créée le 8 mai 1999 à Mpaka et avait pour président André Obitoukas avant qu'il ne cède le témoin à Léon-Blaise Bakanikina. Entraîneur puis secrétaire général avant de prendre la présidence de l'équipe cette année, Pamphile-Pépin Ndébokolo incarne la fidélité et l'attachement à cette équipe qu'il veut voir occuper les premiers rôles du département avec l'aide et l'adhésion des autres dirigeants et sympathisants soucieux d'encadrer la jeunesse footballistique de Ngoyo.

Hervé-Brice Mampouya

COUPE DE LA CÉMAC

La Fécofoot rétrocède le trophée pour une nouvelle mise en jeu

C'est le secrétaire général de la Fécofoot, Badji Mombo-Wantété, qui a procédé, le 15 novembre, à la remise du trophée que le Congo avait remporté en 2010 devant le Cameroun. La coupe a été réceptionnée par la commission de la Cémac en vue de sa remise en jeu dans le cadre de la huitième édition de la compétition qui se disputera du 9 au 21 décembre au Gabon. Après trois ans de passage à vide, la coupe sera donc remise en jeu du 9 au 21 décembre au Gabon dans le cadre de la huitième édition. Six équipes représentant les pays de la sous-région, réparties en deux poules, vont se la disputer. Il s'agit du Gabon, du Cameroun et la Guinée équatoriale dans le groupe A, et du Congo, du Tchad ainsi que de la République centrafricaine dans le groupe B. Le principe voudrait que l'équipe qui remporte le trophée trois fois consécutivement le détienne définitivement. Ce pari ne sera pas réalisé, d'autant plus que les pays vainqueurs de cette coupe n'ont fait de succès qu'en dents de scie même si le secrétaire général de la Fécofoot a assuré que le Congo effectuerait le déplacement du Gabon pour conserver le trophée.

Soulignant l'importance de cette compétition, le directeur de l'Enseignement supérieur chargé, entre autres, des Sports et de l'Intégration de la jeunesse de la commission de la Cémac, Dieudonné BM'Niyat-Bangamboulou, a expliqué que le but était de vendre l'image de la sous-région. Mais aussi de favoriser le brassage des peuples grâce au ballon rond. Ce dernier a par ailleurs assuré que toutes les précautions organisationnelles seraient prises pour que la compétition se passe dans de bonnes conditions. Dieudonné BM'Niyat-Bangamboulou s'en est assuré à

l'issue d'une visite d'inspection au Gabon, pays hôte. Outre la descente circulaire qu'il a effectuée dans tous les pays qui prendront part à la huitième édition de la coupe de la Cémac avant de procéder au retrait du trophée à Brazzaville.

Problème de sponsoring

Le chargé de la communication de la commission Cémac, David Yingra, a, quant à lui, évoqué l'épineux problème du manque de sponsoring. Cette situation, selon lui, ne favorise pas la promotion des talents sportifs dont regorge la sous-ré-

gion. Alors que dans d'autres parties du monde, le sponsoring fait vivre les équipes en dehors du soutien que le public peut apporter. Le manque de sponsoring, a rappelé Dieudonné BM'Niyat-Bangamboulou, fut à l'origine de la disparition de la Coupe de l'Udéac, précurseur de la coupe de la Cémac. « Nous sommes en

train de réfléchir pour mettre en place un organe sous-régional de sponsoring pour résorber le problème », a-t-il déclaré. Car, le sponsoring, a-t-il poursuivi, permettra par ailleurs d'élargir la compétition à d'autres disciplines et à toutes les catégories.

Alfred-Placide Iloki, représentant de la commission de la Cémac au Congo, a également pris part à la cérémonie de rétrocession de cette coupe.

Rendez-vous est donc pris pour le Gabon afin de découvrir le pays qui succédera au Congo, champion en titre. En effet, les



Cérémonie de rétrocession du trophée

Diablos rouges avaient remporté la toute dernière édition de 2010 aux tirs au but après un match nul d'un but partout contre les lions indomptables. En dehors du titre qu'ils ont empoché en 2007 face au Gabon suite à courte victoire de 1-0.

Rominique Nerplat-Makaya

NIARI

Les ligues départementales décrivent le manque de subvention

Les présidents des structures sportives départementales du Niari estiment que le manque de financement rend difficile l'exercice de leurs fonctions.

Le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique du Niari, Joseph Kimbatsa, s'est entretenu récemment avec les présidents des ligues sportives du département. La rencontre avait pour objectif de dresser l'état des lieux des ligues départementales pour permettre à Joseph Kimbatsa de donner, par la suite, les orientations adéquates pour la nouvelle saison sportive qui pointe à l'horizon.

Les présidents des ligues ont évoqué, au cours de cet échange, les difficultés rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions.

Le manque de financement, notamment, pose de sérieux problèmes pour la mise en application des programmes d'activités des ligues.

À cela s'ajoute l'insuffisance ou l'absence d'installations sportives adéquates pour la plupart des disciplines (natation, cyclisme, athlétisme, badminton, volleyball, basketball, etc.). Une situation qui fait que certaines ligues ne parviennent pas à organiser de compétitions.

Donnant les orientations pour la nouvelle saison sportive, Joseph Kimbatsa a indiqué que chaque ligue devrait élaborer un programme fiable d'activités, les bordereaux de visites médicales des athlètes et le règlement intérieur, cadre juridique devant réglementer le fonctionnement de certaines des dix-huit ligues départementales du Niari qui n'en disposent pas.

R.N.M.

RÉFLEXION

Environnement : mieux vaut réfléchir à ce qui nous attend

Les images terribles des îles des Philippines frappées par le typhon Haiyan qui inondent depuis une semaine les chaînes de télévision du monde entier sont là pour nous le rappeler : l'homme, aussi sûr de lui soit-il, ne pèse rien face à la nature. Et même si cette catastrophe n'est pas nécessairement le résultat de la dérive climatique qui marque le début de ce troisième millénaire, elle n'en illustre pas moins ce qui attend l'humanité si celle-ci ne met pas très vite de l'ordre dans ses modes de vie et ses pratiques industrielles.

Sans tomber dans le délire obsessionnel qui inspire trop de militants « verts » au point de rendre peu audible leur discours par le plus grand nombre, la vision des milliers de corps en voie de décomposition dans les rues, des centaines de villes et de villages

rasés par le vent et l'eau, des innombrables familles affamées qui errent dans les décombres de leur habitation interpelle chacun de nous. Au-delà de l'élan de générosité qu'elle suscite sur les cinq continents, elle envoie un signal fort à notre espèce qui se croit plus forte que la nature, mais qui se voit en quelques minutes réduite à néant par les éléments déchaînés.

Quitte à enfoncer des portes largement ouvertes, il convient de dire et de redire que de tous les défis auxquels les hommes se trouvent aujourd'hui confrontés, celui de l'environnement est de loin, de très loin, le plus important, le plus vital. Car si les peuples poursuivent leur marche en avant sans rien changer à leur comportement, les dérèglements climatiques rendront leur existence impossible à terme plus ou

moins rapproché. La hausse des températures, la fonte des neiges, l'effritement des calottes polaires engendreront inévitablement une élévation destructrice du niveau des océans, la multiplication des ouragans, des typhons, des inondations qui s'avèreront plus destructeurs les uns que les autres. Et nous verrons se multiplier à l'infini les drames dont nous sommes présentement les témoins horrifiés.

L'erreur que chacun d'entre nous commet, où qu'il vive et respire, est de croire que le malheur est réservé aux autres, notamment aux peuples qui vivent dans des régions exposées aux cataclysmes. Comme rien n'est fait pour corriger les excès nés de la suractivité moderne, tout particulièrement dans les grands pays industriels, ce même malheur ne manquera pas de s'étendre à

brève échéance. De proche en proche, il frappera les cinq continents, détruira les nations riches comme les nations pauvres, perturbera la vie de chacun au point de rendre impossibles les activités sur lesquelles est fondé le progrès. Bref, il fera de la Terre, qui pourrait être un paradis si les hommes se montraient plus sages, un enfer où notre espèce, de très loin la plus fragile, perdra tous ses repères.

Admettons-le une fois pour toutes : le temps des discours, des belles phrases, des engagements factices est passé. Mieux vaut réfléchir à ce qui nous attend inéluctablement si nous poursuivons la course folle dans laquelle nous nous sommes engagés. Si nous voulons que nos descendants aient une chance de vivre, il faut cesser de parler et se décider à agir.

Jean-Paul Pigasse